

BURKINA FASO



Unité – Progrès – Justice

MINISTERE DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES

ANNUAIRE STATISTIQUE 2018 DES INFRACTIONS IMPLIQUANT LES MINEUR(E)S ET LES FEMMES PENDANT LA PHASE DE L'ENQUETE POLICIERE

Réalisé et publié avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)



Edition septembre 2019

BURKINA FASO



Unité – Progrès – Justice

MINISTRE DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES

**ANNUAIRE STATISTIQUE 2018
DES INFRACTIONS IMPLIQUANT LES
MINEUR(E)S ET LES FEMMES
PENDANT LA PHASE DE L'ENQUETE
POLICIERE**



Edition septembre 2019

AVANT PROPOS

Le Ministère de la Sécurité (MSECU) assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de sécurité intérieure. A ce titre, il est chargé entre autres de la protection des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national.

Dans l'accomplissement d'une telle mission, une attention particulière est accordée aux personnes vulnérables notamment les mineur(e)s et les femmes au regard des violences qu'ils subissent.

En effet, au Burkina Faso, à l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest, les enfants et les femmes sont victimes de diverses formes de violences (physique, sexuelle, morale ou psychologique, économique).

C'est pourquoi l'UNICEF, dans sa quête permanente du bien être des personnes vulnérables et des enfants en particulier, a bien voulu une fois de plus accompagner le Ministère de la Sécurité dans l'élaboration de l'annuaire statistique des infractions impliquant les mineur(e)s et les femmes pendant la phase de l'enquête policière pour l'année 2018 afin d'orienter les actions des décideurs.

L'annuaire statistique 2018, après avoir décrit l'organisation du Ministère de la Sécurité, présente les données chiffrées sur :

- des infractions dont les mineur(e)s et les femmes sont victimes ou mis en cause ;
- des instructions de justice relatives aux affaires les concernant ;
- des actions de prévention entreprises en leur faveur recueillies auprès des services de la Police nationale (PN) et de la Gendarmerie nationale (GN).

Toute œuvre humaine étant perfectible, les observations, critiques ou suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions seront les bienvenues.

Nous avons bon espoir que ce document sera utile non seulement aux acteurs de la protection des droits des enfants et des femmes, mais aussi répondra aux attentes des décideurs et des spécialistes des questions de promotion et de protection des droits des enfants et des femmes au Burkina Faso.

Nous tenons à remercier tous les services et institutions pour leur collaboration et leurs contributions considérables à la réalisation de ce document.

Notre gratitude va particulièrement à l'UNICEF, qui n'a ménagé aucun effort pour nous accompagner dans la réalisation de cette Edition et de celles antérieures.

Le Ministre de la Sécurité

Ousséni COMPAORE

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	i
Sommaire.....	ii
Abréviations et sigles	iii
Méthodologie	v
I. Organisation du Ministère de la Sécurité	1
I.1. Organisation et attributions	2
I.2. Organigramme.....	19
II. Activités des services de sécurité.....	20
II.1. Police administrative.....	21
II.2. Police judiciaire.....	31
III. CRIMES ET DELITS	34
III.1. Auteurs.....	41
III.1.1. Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs.....	41
III.1.2. Crimes et délits contre la paix publique	57
III.1.3. Crimes et délits contre la propriété.....	65
III.1.4. Crimes et délits contre les personnes	74
III.1.5. Crimes et délits contre la sécurité publique	97
III.2. Victimes	102
III.2.1. Atteintes à l'intégrité physique et à la vie	102
III.2.2. Violences morales et psychologiques	115
III.2.3. Violences sexuelles.....	125
ANNEXES.....	132
Liste des tableaux.....	vi

ABREVIATIONS ET SIGLES

A/B	Arme blanche
A/G	Arme de guerre
A/P	Arme perfectionnée
AP	Académie de police
APJ	Agent de police judiciaire
ASCE-LC	Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption
BR	Brigade de recherche
BRPE	Brigade régionale de protection de l'enfance
BT	Brigade territoriale
CCM	Cellule des chargés de missions
CCP	Commissariat central de police
Cie	Compagnie
CNLD	Comité national de lutte contre la drogue
CONACFP	Coordination nationale de contrôle des forces de police
COSS	Coordination opérationnelle des services de sécurité
CSD	Cadre sectoriel de dialogue
CT	Conseiller technique
CUGC	Centre unifié de gestion de crise
DAD	Direction des archives et de la documentation
DAF	Direction de l'administration des finances
DCPJ	Direction centrale de la police judiciaire
DCEM	Direction de la communication et de la presse ministérielle
DDII	Direction du développement institutionnel et de l'innovation
DFP	Direction de la formulation des politiques
DG	Directeur général
DGA	Directeur général adjoint
DGEP	Direction générale des écoles de police
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPN	Direction générale de la police nationale
DGTI	Direction générale des transmissions et de l'informatique
DIRCAB	Directeur de cabinet
DMB	Direction du matériel et du budget
DMP	Direction des marchés publics
DP	Direction des personnels
DPF	Direction de la police des frontières
DPJ	Direction de la police judiciaire
DPP	Direction de la police de proximité
DPPN	Direction provinciale de la police nationale
DPPO	Direction de la prospective et de la planification opérationnelle
DPTS	Direction de la police technique et scientifique
DRH	Direction des ressources humaines
DRPN	Direction régionale de la police nationale
DSAC	Direction des sports des arts et de la culture
DSE	Direction de la sûreté de l'État
DSEC	Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation
DSI	Direction des services informatiques
DSP	Direction de la sécurité publique
DSS	Direction des services de santé
DSS	Direction des statistiques sectorielles
DTI	Direction des transmissions et de l'informatique
DUI	Direction des unités d'intervention
EMGN	État-major de la gendarmerie nationale
F	Fille
Fa	Femme

G	Garçon
GAV	Garde à vue
GN	Gendarmerie nationale
Grie	Gendarmerie
GD	Groupement départemental de gendarmerie
IGS	Inspection générale des services
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IRAPOL	Identification rapprochement analyse de police
ITS	Inspection technique des services
MSECU	Ministère de la sécurité
ONASSIM	Office national de sécurisation des sites miniers
ONI	Office national d'identification
OPJ	Officier de police judiciaire
PM	Premier ministre
PN	Police nationale
PRES	Présidence du Faso
PSV	Projet de sécurisation visas
SAI	Service d'accueil et d'informations
SCC	Service central du courrier
SP	Secrétariat particulier
SP	Secrétariat permanent
SP/CNF	Secrétariat permanent de la commission nationale des frontières
SP/CNLD	Secrétariat permanent du comité national de lutte contre la drogue
SP/CNS	Secrétariat permanent du conseil national de la statistique
SSM	Service de sécurité du ministère
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du présent annuaire a débuté par la mise à jour des outils de collecte de données. Elle a été suivie de la formation des points focaux des Directions Régionales de la Police Nationale (DRPN), des Groupements départementaux de Gendarmerie (GD) et des Brigades Régionales de Protection de l'Enfance (BRPE) du Centre, des Cascades et des Hauts-bassins sur les nouveaux outils de collecte de données tenue les 11 et 12 avril 2019.

A l'issue de la formation, les points focaux des Directions Régionales de la Police Nationale (DRPN) et des Groupements départementaux de Gendarmerie ont été chargés de renseigner les canevas mis à leur disposition.

A cet effet, une mission a été effectuée du 27 mai au 04 juin 2019 dans les différentes régions pour la collecte des canevas renseignés. Les données ainsi collectées ont été, par la suite, saisies et traitées sur Excel. Les infractions contenues dans le présent document, tirées du code pénal (loi n°025-2018/AN) et des textes spécifiques y relatifs, ont été regroupées par catégorie.

L'élaboration du projet de l'annuaire statistique 2018 des infractions impliquant les mineur(e)s et les femmes pendant la phase de l'enquête policière s'est tenue à Kaya du 05 au 10 août 2019.

Après cette phase, le projet d'annuaire a été validé par l'ensemble des acteurs au cours d'un atelier tenu à Ouagadougou les 12 et 13 septembre 2019 puis finalisé du 17 au 20 septembre 2019.

Le processus d'élaboration du document ne s'est pas fait sans difficultés. Celles-ci se résument à :

- la faible maîtrise de certains concepts liés aux droits de l'enfant et à la qualification des infractions par les points focaux ;
- la faible maîtrise des outils de collecte par les points focaux ;
- la mobilité des points focaux liée aux affectations et aux diverses missions.

I. ORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ

I.1. Organisation et attributions

L'organisation du ministère de la sécurité (MSECU) est régie par les dispositions du décret n°2017-0257/PRES/PM/MSECU du 04 mai 2017, portant organisation du ministère de la sécurité et s'articule autour des structures ci-après :

- le cabinet du ministre ;
- le secrétariat général.

Le cabinet du ministre comprend :

- le directeur de cabinet (DIRCAB) ;
- les conseillers techniques (CT) ;
- l'inspection technique des services (ITS) ;
- la cellule des chargés de missions (CCM) ;
- le secrétariat particulier ;
- le protocole ;
- le service de sécurité ministériel (SSM) ;
- le secrétariat permanent du comité national de lutte contre la drogue (SP/CNLD) ;
- la direction générale de la police nationale (DGPN) ;
- l'état-major de la gendarmerie nationale (EMGN) ;
- la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) ;
- la coordination nationale de contrôle des forces de police (CO.NA.C.F.P.) ;
- la coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) ;
- le centre unifié de gestion de crise (CUGC).

Le Directeur de cabinet du ministre est chargé :

- d'assurer la coordination des activités du cabinet du ministre ;
- d'assister le ministre dans la gestion des affaires réservées et confidentielles et traiter tout dossier qu'il pourrait lui confier ;
- d'assurer les contacts officiels avec les cabinets ministériels et les institutions en relation avec le secrétaire général.

Le directeur de cabinet est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité. Il est placé hors hiérarchie administrative.

Les conseillers techniques assurent l'étude et la synthèse des dossiers qui leur sont confiés par le ministre de la sécurité.

Les conseillers techniques au nombre de cinq (5) au maximum, sont choisis en raison de leur compétence technique. Ils sont nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité. Ils relèvent directement du ministre et sont placés hors hiérarchie administrative.

L'inspection technique des services contrôle l'application de la politique du département et le fonctionnement des services centraux, déconcentrés, et des projets et programmes.

À ce titre, elle est chargée :

- de l'appui-conseil pour la mise en œuvre des programmes d'activités des services, des projets et programmes ;
- du contrôle de l'application des textes législatifs, réglementaires et des instructions administratives régissant le fonctionnement administratif, financier et comptable des services des projets et programmes ;
- des investigations relatives à la gestion administrative, technique et financière des services des projets et programmes;
- de l'étude des réclamations des administrés et des usagers des services, des projets et programmes ;
- de la lutte contre la corruption au sein du ministère et des projets et programmes ;
- d'apporter l'appui conseil à la promotion de la culture de la bonne gouvernance des affaires au niveau des services techniques.

Le pouvoir de contrôle et de vérification de l'inspection technique des services s'exerce aussi bien a priori qu'a posteriori sur les structures centrales, rattachées, déconcentrées et de missions placées sous la tutelle du ministère.

L'inspection technique des services dresse, à cet effet des rapports de contrôle et de vérification à l'attention du ministre de la sécurité.

L'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (ASCE-LC) reçoit ampliation de tous les rapports de l'inspection technique.

L'inspection technique des services est dirigée par un Inspecteur général des services (IGS) nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

L'inspecteur général des services relève directement du ministre. Il est placé hors hiérarchie administrative.

L'inspecteur général des services est assisté d'inspecteurs techniques au nombre de quinze (15) au maximum, nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

L'inspecteur général des services et les inspecteurs techniques sont choisis parmi les cadres supérieurs en raison de leur compétence technique et de leur moralité.

L'inspecteur général des services reçoit obligatoirement ampliation des documents suivants :

- les programmes et rapports d'activités des directions, des projets et programmes ;
- les comptes rendus de réunions de cabinet et de direction ;
- les comptes rendus de rencontres organisées avec les partenaires techniques et financiers du département ;
- le budget du ministère ;
- les documents de projets et programmes du ministère ;
- les procès-verbaux des conseils de discipline ;

- les procès-verbaux des commissions de dépouillement, d'analyse et d'attribution des marchés ;
- les lettres de mission du ministre et celles adressées aux responsables des structures du département ;
- les contrats d'objectifs ;
- les textes législatifs et réglementaires ;
- tout document relatif à l'organisation et au fonctionnement des structures du département ;
- les procès-verbaux de passation de service.

L'organisation et le fonctionnement de l'inspection technique des services sont fixés par arrêté du ministre de la sécurité.

La cellule des chargés de missions regroupe entre autres des hauts cadres du département, ayant occupé de hautes fonctions politiques et/ou administratives et qui rejoignent leur département ministériel en fin de mission. Ils assurent l'étude et l'analyse des dossiers spécifiques qui requièrent une bonne connaissance de l'administration publique et qui leur sont confiés par le Ministre.

Les chargés de missions sont nommés par décret pris en conseil des ministres, sur proposition du ministre de la sécurité. Ils relèvent directement du ministre et sont placés hors hiérarchie administrative. Ils bénéficient des mêmes indemnités que les chargés de mission du Premier ministère.

Le secrétariat permanent du comité national de lutte contre la drogue est chargé :

- de coordonner l'action de tous les intervenants dans la lutte contre le trafic et l'abus des drogues ;
- d'appliquer et d'animer la politique définie par le gouvernement en matière de lutte contre les stupéfiants et les autres substances psychotropes ;
- de préparer les décisions du gouvernement, tant au plan national qu'international en ce qui concerne la lutte contre le trafic illicite et la consommation des drogues ;
- de proposer au gouvernement des plans d'action ainsi que des mesures efficaces visant à protéger le Burkina Faso contre le fléau de la toxicomanie ;
- de veiller à l'application des traités internationaux dont le Burkina Faso est signataire en matière de stupéfiants et de substances psychotropes ;
- de coordonner la mise en œuvre des mesures prises par les différents départements ministériels en matière de stupéfiants et autres substances psychotropes.

Le secrétariat permanent du comité national de lutte contre la drogue (SP/CNLD) est placé sous l'autorité d'un secrétaire permanent (SP) et se subdivise en départements.

Le secrétaire permanent est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité et bénéficie des mêmes indemnités que les conseillers techniques.

Les chefs de département du SP/CNLD sont nommés dans les mêmes conditions que le secrétaire permanent et bénéficient des mêmes indemnités que les directeurs de services centraux.

Un arrêté du ministre de la sécurité détermine l'organisation et le fonctionnement du secrétariat permanent.

Un décret pris en conseil des ministres détermine l'organisation, la composition, les attributions et le fonctionnement du comité national de lutte contre la drogue.

Le secrétariat particulier assure la réception, le traitement et l'expédition du courrier confidentiel et réservé du ministre de la sécurité. Il organise l'emploi de temps du ministre de la sécurité. Il est dirigé par un secrétaire particulier nommé par arrêté du ministre de la sécurité. Il bénéficie des mêmes indemnités de responsabilité accordées aux chefs de service.

Le protocole est chargé de l'organisation des audiences et des déplacements officiels du ministre de la sécurité. En outre, il est chargé, en relation avec le protocole d'État, de l'organisation des cérémonies officielles. Le protocole est dirigé par un chef de service nommé par arrêté du ministre de la sécurité.

Le service de sécurité ministériel est chargé :

- d'assurer la sécurité du ministre au service et lors de ses déplacements à l'intérieur du pays ;
- d'organiser la sécurité dans les services, le domicile et les résidences du ministre ;
- de préparer les missions d'escorte et d'accompagnement du ministre ;
- de protéger les immeubles abritant les services du ministère de la sécurité ;
- de protéger les installations techniques et équipements du ministère ;
- de contrôler les entrées et les sorties des usagers des services du ministère ;
- de rendre compte des problèmes de sécurité au ministre et à la hiérarchie.

L'organisation et le fonctionnement du service de sécurité ministériel sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le service de sécurité ministériel est dirigé par un chef de service nommé par arrêté du ministre de la sécurité.

La direction générale de la police nationale constitue un état-major chargé :

- de veiller à l'application des mesures relatives au maintien de l'ordre et de la paix publics ;
- d'assurer l'exécution des mesures relatives à la sûreté de l'État et des institutions ;
- d'assurer la sécurité des institutions et la protection des hautes personnalités ;
- d'assurer l'exécution des mesures relatives à la sécurité des personnes et des biens ;
- d'organiser, sur l'étendue du territoire national, la collecte du renseignement destiné au gouvernement dans les domaines politique, économique, social et culturel ;

- participer aux opérations de soutien à la paix ;
- d'assurer les rapports de collaboration avec les polices des autres pays.

La direction générale de la police nationale est dirigée par un directeur général (DG) issu du corps des commissaires de police assisté par un directeur général adjoint (DGA), nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

Le directeur général adjoint est issu du corps des commissaires de police. Il assure les missions qui lui sont confiées par le directeur général. Il le supplée en cas d'absence ou d'empêchement.

La direction générale de la police nationale comprend :

- la direction de la sécurité publique (DSP) ;
- la direction de la sûreté de l'État (DSE) ;
- la direction de la police judiciaire (DPJ) ;
- la direction de la police technique et scientifique (DPTS) ;
- la direction de la police des frontières (DPF) ;
- la direction des personnels (DP) ;
- la direction du matériel et du budget (DMB) ;
- la direction des unités d'intervention (DUI) ;
- la direction des services de santé (DSS) ;
- la direction des sports, des arts et de la culture (DSAC) ;
- la cellule des chargés de missions (CCM) ;
- les directions régionales de la police nationale (DRPN) ;
- les directions provinciales de la police nationale (DPPN).

L'organisation et le fonctionnement de la direction générale de la police nationale sont fixés par décret pris en conseil des ministres.

La gendarmerie nationale est une force militaire chargée de missions de police. Elle est mise à la disposition du ministère de la sécurité pour emploi.

À ce titre elle est chargée :

- de veiller à la sécurité publique notamment la protection des personnes et des biens au moyen d'une surveillance générale ;
- d'assurer la sécurité des institutions et des hautes personnalités de l'État ;
- d'assurer le maintien de l'ordre ;
- de veiller à l'exécution des lois et règlements sur l'ensemble du territoire national ;
- de renseigner les autorités administratives, judiciaires et militaires dans le cadre de leurs attributions respectives et apporter son concours pour l'exécution de leurs décisions ;
- de participer aux opérations de soutien à la paix.

La gendarmerie nationale comprend :

- un état-major ;

- des régions de gendarmerie ;
- le commandement des écoles et centres de perfectionnement de la gendarmerie.

L'organisation et le fonctionnement de la gendarmerie nationale sont régis par des textes spécifiques.

La direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) est une structure de coordination et de suivi des dossiers des services de police judiciaire. Elle est un organe consultatif pour le ministre et une structure de coopération internationale en matière de police judiciaire.

À ce titre, elle est chargée :

- de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et plans de lutte contre les différentes formes d'insécurité notamment la criminalité urbaine, le grand banditisme et le terrorisme ;
- de centraliser toutes les informations en matière de police judiciaire ;
- de centraliser les rapports d'activités des directions de police judiciaire de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale;
- de traiter et rendre disponibles les données statistiques de police judiciaire;
- de contribuer au renforcement des capacités opérationnelles du personnel de police judiciaire ;
- de mener des réflexions sur les infractions récurrentes en vue de mieux les combattre;
- d'exécuter toutes autres missions à elle confiées.

Le directeur central de la police judiciaire est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

L'organisation et le fonctionnement de la direction centrale de la police judiciaire sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

La coordination nationale de contrôle des forces de police (CO.NA.C.F.P.) est une unité administrative opérationnelle de contrôle de la qualité des services de police rendus sur les axes routiers. À ce titre, elle est chargée :

- de mener des activités de sensibilisation en direction des acteurs et partenaires du trafic routier ;
- de lutter contre les mauvaises pratiques et particulièrement contre les rackets sur les axes routiers ;
- de contrôler la qualité des prestations des services de sécurité intérieure sur les axes routiers ;
- de contribuer à l'efficacité des dispositifs sécuritaires dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;

- de recevoir les plaintes et dénonciations formulées à l'encontre des éléments des forces de sécurité au cours des missions de contrôle sur les axes routiers ;
- de fournir des rapports circonstanciés sur les plaintes et dénonciations ;
- de réaliser des études et de formuler des avis et recommandations aux fins d'améliorer la qualité des contrôles de police sur les axes routiers ;
- de diffuser les meilleures pratiques en matière de contrôle de police afin d'assurer la fluidité de la circulation sur les axes routiers ;
- de mettre en œuvre toutes mesures de lutte contre les fautes et manquements graves affectant l'image de la gendarmerie nationale et de la police nationale ;
- d'exécuter toute autre mission à elle confiée par la hiérarchie.

La coordination nationale de contrôle des forces de police (CO.NA.C.F.P.) est dirigée par un coordonnateur national choisi parmi les hauts cadres de l'administration publique disposant d'une expérience et des qualités professionnelles avérées.

Le coordonnateur national est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

Les membres permanents de la coordination sont nommés par décret pris en conseil des ministres. Ils prennent l'appellation de contrôleurs de forces de police.

L'organisation et le fonctionnement de la coordination nationale de contrôle des forces de police (CO.NA.C.F.P.) sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

La coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) est une structure centrale qui coordonne les actions conjointes des forces de police et de gendarmerie dans leurs missions de lutte contre l'insécurité.

À ce titre, elle est chargée :

- de mettre en œuvre la stratégie nationale de sécurité intérieure ;
- de concevoir et de suivre la mise en œuvre des plans de prévention et de lutte contre le grand banditisme, le terrorisme et les autres formes de criminalité ;
- de promouvoir la police de proximité ;
- d'organiser et de coordonner les activités des forces de sécurité publique dans l'exécution de leurs missions de prévention des menaces contre la sécurité ;
- de mettre en œuvre la politique de renforcement des capacités des forces de sécurité ;
- d'exploiter le renseignement opérationnel ;
- de contribuer à l'élaboration du plan général du renseignement ;
- d'exécuter toute autre mission à elle confiée.

La coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) comprend :

- le secrétariat ;
- le service administratif et financier (SAF) ;

- la direction de la prévention et de la lutte contre l'insécurité (DPLI) ;
- la direction de la police de proximité (DPP) ;
- le centre national de veille et d'alerte (CNVA).

La coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) est dirigée par un coordonnateur nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité. Il bénéficie des mêmes indemnités accordées aux conseillers techniques.

L'organisation et le fonctionnement de la coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le centre unifié de gestion de crise (CUGC) est l'organe de veille opérationnelle, de coordination et de conduite des actions au niveau opératif.

À ce titre il est chargé :

- d'assurer une veille permanente ;
- d'assurer la direction des opérations de la riposte contre le terrorisme ;
- d'établir et de maintenir la liaison avec les différents organismes participant à l'intervention ;
- de fixer les objectifs de l'intervention ;
- de diriger l'élaboration des plans d'intervention ;
- de fournir des informations opérationnelles aux unités engagées ;
- d'assurer la coordination des actions des différentes unités engagées sur les lieux entre elles et avec les autres organismes ;
- d'organiser des exercices de simulation au profit des personnels des structures de gestion de crise ;
- d'élaborer un plan de communication de crise.

Le centre unifié de gestion de crise (CUGC) comprend :

- un (01) chef du centre ;
- un (01) secrétariat ;
- des cellules ;
- des officiers de liaison.

Pour la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de sécurité, le ministère de la sécurité dispose d'un secrétariat général placé sous l'autorité d'un secrétaire général.

Le secrétaire général du ministère de la sécurité est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

Le secrétariat général comprend :

- les services du secrétaire général ;
- les structures centrales ;
- les structures rattachées ;
- les structures de mission.

Pour la coordination administrative et technique des structures du ministère, le secrétaire général dispose :

- d'un bureau d'études (BE) ;
- d'une cellule ordonnancement des unités de vérification ;
- d'un secrétariat particulier (SP) ;
- d'un service central du courrier (SCC) ;
- d'un service d'accueil et d'informations (SAI) ;

Les structures centrales comprennent :

- les directions générales ;
- les directions transversales ;
- les directions centrales.

Les directions générales sont :

- la direction générale des écoles de police (DGEP) ;
- la direction générale des transmissions et de l'informatique (DGTI).

Les directions transversales sont :

- la direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) ;
- la direction de l'administration des finances (DAF) ;
- la direction des marchés publics (DMP) ;
- la direction des ressources humaines (DRH) ;
- la direction de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) ;
- la direction des archives et de la documentation (DAD) ;
- la direction du développement institutionnel et de l'innovation (DDII).

Les directions centrales sont :

- la direction de la coopération internationale (DCI) ;
- la direction de la réglementation (DR).

Les structures rattachées sont:

- l'office national de sécurisation des sites miniers (ONASSIM) ;
- l'office national d'identification (ONI).

Les structures de missions sont:

- le projet de « Sécurisation de visas au Burkina Faso » (PSV) ;
- le projet identification rapprochement analyse de police (IRAPOL) ;
- le projet d'appui au renforcement de la sécurité intérieure du Burkina Faso (PARSIB) ;
- le projet AIRCOP Burkina ;
- l'engagement de développement danois ;
- la cellule pour la promotion du genre ;
- le comité ministériel de lutte contre le SIDA et les IST ;
- la cellule environnement.

Le secrétaire général assure la gestion administrative et technique du département. Il assiste le ministre dans la mise en œuvre de la politique du ministère.

Il est chargé de la coordination administrative et technique des structures centrales, des structures déconcentrées, des structures rattachées et des structures de mission du département. En cas d'absence du secrétaire général, le ministre

désigne un responsable pour assurer l'intérim. Cet intérim ne peut excéder trois mois.

Le secrétaire général assure les relations techniques du département avec les structures techniques des autres ministères, du secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres et les institutions nationales.

À l'exception des documents destinés au Chef de l'Etat, au Chef du gouvernement, aux membres du gouvernement, aux Présidents d'institutions et aux Ambassadeurs, le secrétaire général reçoit délégation de signature pour :

- les lettres de transmission et d'accusé de réception ;
- les ordres de mission à l'intérieur du Burkina Faso ;
- les décisions de congé ;
- les décisions d'affectation ainsi que l'ensemble des actes de gestion du personnel relevant du secrétariat général ;
- les textes des communiqués;
- les fiches synthétiques de déblocage de fonds ;
- les télécopies.

Outre les cas de délégations prévues à l'article 59 ci-dessus, le ministre peut donner délégation de signature au secrétaire général pour toute autre matière relative à la gestion quotidienne du ministère.

Pour tous les cas visés aux articles 59 et 60 ci-dessus, la signature du secrétaire général doit être précédée de la mention « Pour le ministre et par délégation, le secrétaire général ».

Le bureau d'études est animé par des chargés d'études, au nombre de cinq (5) au plus, désignés parmi les cadres supérieurs en raison de leurs compétences techniques et nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre.

Le bureau d'études est chargé :

- d'étudier et de faire la synthèse des dossiers qui lui sont confiés ;
- d'élaborer les projets de correspondance ;
- d'assister le Secrétaire général dans le traitement de tout dossier que celui-ci leur confie.

Le secrétariat particulier du secrétaire général assure la réception et l'expédition du courrier confidentiel du secrétaire général, de la gestion du courrier ordinaire provenant du service central du courrier, des structures centrales, des structures déconcentrées, des structures rattachées et des structures de mission et en direction desdites structures. :

Il assure la ventilation du courrier interne à destination des structures centrales. Il est dirigé par un secrétaire particulier nommé par arrêté du Ministre, chef de département.

Le service central du courrier assure la réception et l'expédition du courrier ordinaire. Il enregistre le courrier à l'arrivée et le transmet au secrétariat particulier du Secrétaire général. Il assure la ventilation de tout le courrier ordinaire à l'extérieur

du ministère. Il est chargé de la reproduction des documents du ministère et de leur reliure.

Le service chargé de l'accueil et de l'information des usagers assure un accueil et une orientation des usagers et partenaires du ministère

La direction générale des écoles de police (DGEP) est chargée :

- de l'élaboration de la politique de formation de la police nationale ;
- de la représentation administrative des directions et centres de formations de la police nationale ;
- de la coordination des activités des écoles et centres de formation de la police nationale ;
- de la conception des programmes de la formation initiale et de la formation continue ;
- de l'élaboration des supports pédagogiques nécessaires aux différentes formations ;
- de la promotion de la recherche dans le domaine de la sécurité ;
- de l'évaluation et/ou l'audit de la formation à la police nationale ;
- de la formation des effectifs se rendant en mission de maintien de la paix.

La direction générale des écoles de police comprend :

- l'académie de police (AP) ;
- l'école nationale de police (ENP) ;
- la direction des programmes et de l'évaluation de la formation (DPEF) ;
- la direction de la formation continue et de la formation en maintien de la paix (DFCFMP) ;
- la direction de la promotion de la recherche et de la documentation (DPRD).

La direction générale des écoles de police est dirigée par un commissaire de police nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre.

La direction générale des transmissions et de l'informatique est chargée :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma directeur informatique du ministère ;
- de l'exécution des tâches d'informatisation du ministère ;
- de l'administration des bases de données du ministère ;
- de la cohérence des systèmes d'information développés conformément au schéma directeur informatique du ministère ;
- de l'exploitation des applications fonctionnelles ;
- de la sécurité du système informatique et de télécommunication ;
- de la maintenance du matériel informatique ;
- des actions de formation du personnel et de développement dans le domaine de l'informatique et de la télécommunication ;
- de la mise à la disposition des services du ministère des modules permettant d'élaborer des statistiques fiables ;

- du développement des technologies de l'information et de la communication au sein du ministère ;
- de la liaison par radio télécommunication entre le cabinet, les états-majors et les forces de sécurité intérieure ;
- de la conception de la stratégie d'équipement des services du ministère et des forces de sécurité en appareils de communication, de surveillance et d'informatique ;
- de la participation à l'élaboration des programmes relatifs aux politiques nationales des radios télécommunications et informatiques ;
- de l'étude, de la gestion et de l'exploitation des installations téléphoniques ;
- de la conception et du suivi de la mise en œuvre des politiques et plans de prévention et de lutte contre la cybercriminalité.

La direction générale des transmissions et de l'informatique comprend :

- la direction des transmissions (DT) ;
- la direction des services informatiques (DSI) ;
- la direction des études, de la stratégie et de la formation (DESF) ;
- la direction de l'administration et du suivi des programmes (DASP) ;
- la direction de la lutte contre la cybercriminalité (DLCC).

L'organisation et le fonctionnement de la direction générale des transmissions et de l'informatique sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le directeur général des transmissions et de l'informatique est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

La direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) a pour mission la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.

À ce titre elle est chargée:

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de l'organisation des revues sectorielles de mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de l'élaboration du programme d'activités consolidé du ministère ;
- de l'élaboration des rapports d'activités consolidés du ministère ;
- de la préparation des cadres de concertation sectorielle notamment les CASEM, les CSD et du suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues ;
- du suivi des relations de coopération avec les partenaires ;
- de la contribution à la mobilisation des financements au profit du ministère par l'appui à l'organisation des tables rondes sectorielles ;
- de l'élaboration du programme d'investissement et du suivi de son exécution en collaboration avec la direction de l'administration et des finances ;
- du suivi et de l'évaluation des projets et programmes sous tutelle du ministère et l'élaboration des rapports sectoriels de leur mise en œuvre ;

- de l'identification et du suivi des actions des intervenants extérieurs par des rapports périodiques en termes de contributions à la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de la collecte, du traitement, de la centralisation des données statistiques des activités du ministère ;
- de l'élaboration des documents de planification opérationnelle du ministère ;
- de la proposition de toute étude nécessaire à la dynamique du ministère.

La direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) comprend :

- la direction de la prospective et de la planification opérationnelle (DPPO) ;
- la direction de la formulation des politiques (DFP) ;
- la direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation (DSEC) ;
- la direction des statistiques sectorielles (DSS) ;
- la direction de la coordination des projets et programmes (DCPP).

La direction de l'administration des finances (DAF) a pour missions la gestion des moyens financiers et matériels du ministère. À ce titre, elle est chargée :

- de l'élaboration et de l'exécution du budget du ministère ;
- de la gestion des biens meubles et immeubles et de la tenue de la comptabilité matières du ministère ;
- de la conduite du processus de mise en place du budget-programme du ministère en collaboration avec la DGESS ;
- de la sécurité du personnel et des biens ;
- de la production des rapports périodiques sur l'exécution du budget du ministère.

La direction des marchés publics (DMP) a pour mission de gérer le processus de la commande publique du ministère. À ce titre, elle est chargée :

- de l'élaboration du plan général annuel de passation des marchés publics du ministère et de la production des rapports périodiques de son exécution ;
- de l'élaboration de l'avis général de passation des marchés dont le montant prévisionnel, toutes taxes comprises, est supérieur ou égal au seuil communautaire de publicité défini par la commission de l'UEMOA ;
- de la mise en œuvre des procédures de passation et du suivi de l'exécution des marchés publics et de délégation de services publics.

La direction des ressources humaines (DRH) a pour attributions d'assurer, en relation avec le ministère chargé de la fonction publique, la conception, la formalisation, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures visant à accroître la productivité, l'efficacité et le rendement des personnels du ministère.

À ce titre, elle est chargée :

- de veiller à l'application du régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la fonction publique ;
- de la gestion prévisionnelle et rationnelle des ressources humaines du ministère et de la participation au recrutement de son personnel ;

- de la contribution au bon fonctionnement des cadres de concertation avec les partenaires sociaux ;
- de la conception et de la mise en œuvre des plans et programmes de formation des agents ;
- de la participation à l'élaboration du titre II du budget du ministère et du suivi de son exécution ;
- de la proposition de l'engagement et la liquidation des dépenses de personnel conformément aux dispositions législatives et réglementaires ;
- de la contribution à l'amélioration des conditions de travail et de la productivité du personnel du ministère ;
- du suivi des écoles de formation professionnelle placées sous tutelle du ministère ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique sociale et de la coordination des initiatives en la matière ;
- de l'appui-conseil en gestion des ressources humaines aux services, projets et programmes du ministère.

La direction de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) coordonne et gère les activités de communication interne et externe du ministère. A ce titre, elle est chargée :

- des revues de presse et des synthèses de l'actualité à l'attention du ministre ;
- de la réalisation des dossiers de presse de l'actualité ;
- de la gestion des relations publiques du ministère avec les institutions ;
- de la publication et de la gestion des périodiques du ministère ;
- des relations avec les organes de presse nationaux, les journaux et les correspondants de la presse étrangère ;
- de la mise à jour de la documentation et des statistiques de presse ayant un rapport avec l'activité du ministère ;
- de la mise à jour du site web du ministère en collaboration avec la DGTI;
- de la vulgarisation de la politique sectorielle du ministère ;
- de la contribution à la production des chroniques du gouvernement et à l'animation des points de presse du gouvernement en collaboration avec le service d'information du gouvernement.

La direction des archives et de la documentation (DAD) est chargée:

- de la constitution, de la sauvegarde et de la gestion du patrimoine archivistique et documentaire du ministère ;
- de l'application de la politique d'archivage et de documentation du ministère en relation avec le centre national des archives ;
- de la conception et de la mise en œuvre des outils de gestion d'archives en fonction de la réglementation en vigueur et de l'organisation du ministère ;
- de l'optimisation des conditions de stockage et de conservation des documents et des espaces en conséquence de manière prospective ;
- du respect des conditions de communication des documents, avec pour objectif général de permettre l'accès rapide aux documents ;

- du tri et de la gestion des versements aux administrations des archives, en tenant compte des contraintes légales et des durées d'utilité administrative ;
- de l'identification de l'information professionnelle utile à son unité et de la réalisation des résumés signalétiques ;
- du catalogage et de l'indexation des documents courants avec le langage archivistique approprié ;
- de la recherche et de la sélection de l'information et des prestations documentaires appropriées aux besoins d'informations des utilisateurs ;
- de la formation et de l'accompagnement des utilisateurs dans leurs démarches de recherche d'information.

La direction du développement institutionnel et de l'innovation (DDII) est chargée :

- de la promotion de la culture du résultat au sein du département ministériel ;
- de la conception et de la mise en œuvre des outils d'organisation du travail pour l'amélioration du management et des prestations du département en rapport avec les normes et les standards internationaux ;
- de la rationalisation des structures par une veille organisationnelle et institutionnelle ;
- du pilotage du processus de la gestion du changement dans le cadre des réformes institutionnelles et organisationnelles ;
- de l'établissement d'une cartographie des processus et de la définition des procédures correspondantes ;
- de la participation à l'élaboration et à la vérification de la régularité des actes juridiques pris au sein du ministère.

L'organisation et le fonctionnement des directions transversales sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Les responsables des directions transversales sont nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

La direction de la réglementation est une structure de coordination qui travaille en synergie avec la direction générale de la police nationale et la coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS).

À cet effet, elle est chargée :

- de proposer les textes juridiques relatifs aux domaines des sociétés privées de sécurité, des armes et munitions civiles ainsi que des clés et tampons ;
- de coordonner, de superviser, d'orienter et de suivre l'application de la réglementation relative aux activités des sociétés privées de sécurité ;
- de veiller à l'application de la réglementation relative au régime des armes et munitions civiles ainsi qu'à la fabrication et à la reproduction des clés et tampons.
- d'examiner et de préparer à la signature de l'autorité, les différents agréments et autorisations en matière d'exercice d'activités de sociétés privées de sécurité ;

- d'examiner et de préparer à la signature de l'autorité, les différents agréments en matière d'exercice de la profession de commerçant d'armes à feu et de munitions civiles, de fabricants de clés et de tampons ;
- de mener des activités d'appui-conseil et de contrôle indispensables à l'exercice des activités des sociétés privées de sécurité ;
- de veiller au respect de la réglementation générale en matière de délivrance d'autorisation d'achat d'armes et de munitions civiles, d'autorisation de fabrication de clés, tampons et cachets en relation avec les autres structures compétentes ;
- d'élaborer un cahier de charges pour l'encadrement des activités des sociétés privées de sécurité ;
- de veiller au respect du cahier de charges et de proposer en cas de non-respect, les retraits d'agrément ou toute autre sanction conformément aux textes en vigueur.

L'organisation et le fonctionnement de la direction de la réglementation sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le directeur de la réglementation est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

La direction de la coopération internationale (DCI) a pour mission de promouvoir la politique du ministère de la sécurité en matière de coopération internationale.

À ce titre, elle est chargée:

- de la promotion des relations de coopération en matière de sécurité avec les partenaires et organismes étrangers;
- du suivi de toutes les questions relevant de la coopération en matière de sécurité en relation avec le ministère des affaires étrangères ;
- du suivi de la mise en œuvre des accords-cadres et des recommandations des commissions mixtes de coopération;
- de l'élaboration des dossiers de financement et/ou d'assistance en matière de sécurité ;
- du suivi des opérations de soutien à la paix ;
- de contribuer à l'élaboration des accords et conventions de coopération en matière de sécurité.

L'organisation et le fonctionnement de la direction de la coopération internationale sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le directeur de la coopération internationale est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

Les attributions des structures rattachées du ministère de la sécurité et de leurs responsables que sont les coordonnateurs et chefs de projets et programmes de développement sont précisées par les documents de projet desdites structures ou, à défaut, par arrêté du ministre de la sécurité.

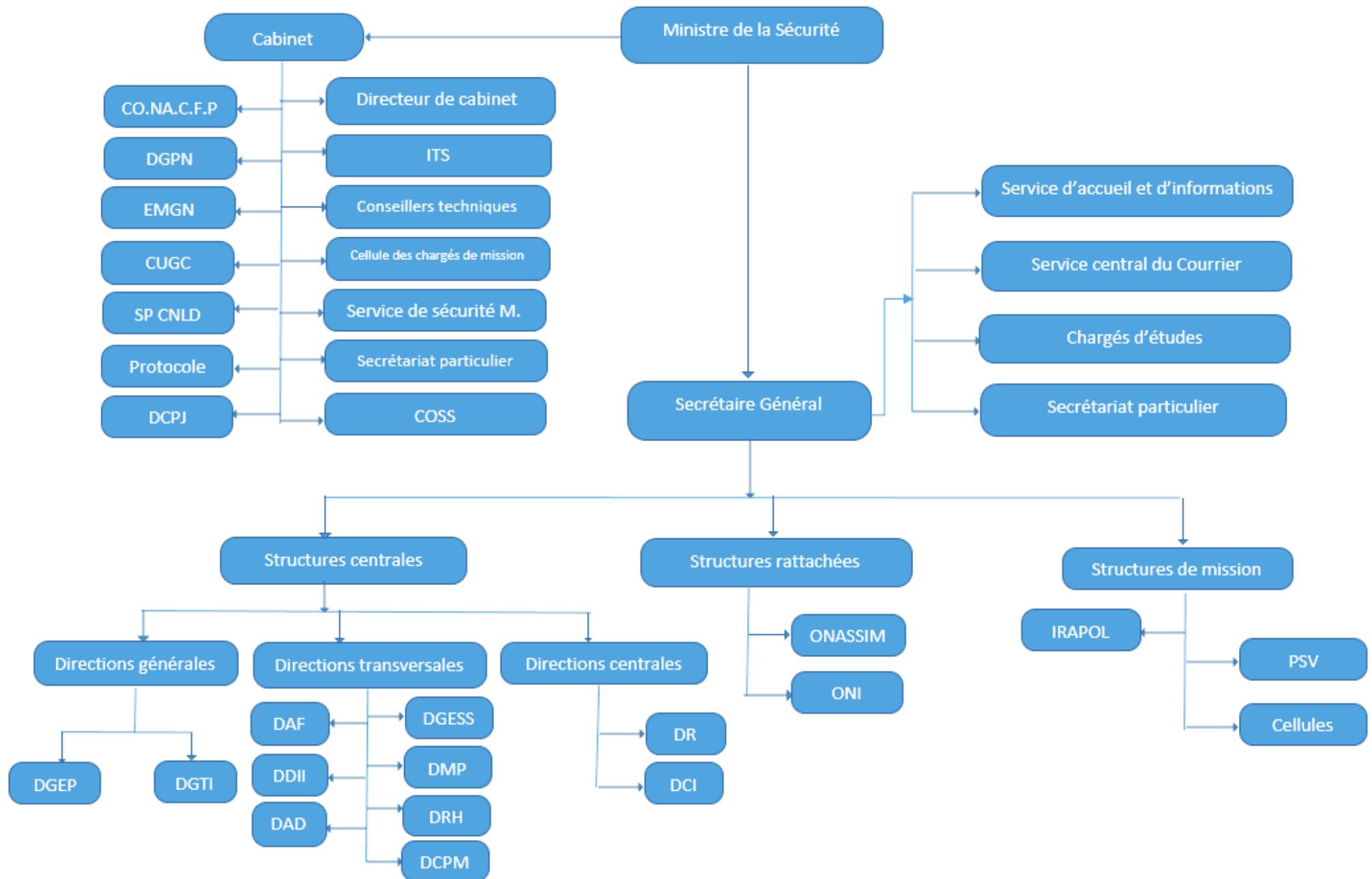
La désignation des responsables des structures rattachées se fait conformément à la réglementation en vigueur.

Les attributions des structures de missions et de leurs responsables sont précisées par arrêté du ministre de la sécurité.

Les chargés d'études du secrétariat général, les directeurs techniques, les inspecteurs techniques, les chargés de missions de la direction générale de la police nationale sont nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

L'organisation et le fonctionnement des structures rattachées et des structures de mission sont définis soit par leurs textes spécifiques, soit par décret ou à défaut par arrêté du ministre de la sécurité.

I.2. Organigramme



II. ACTIVITÉS DES SERVICES DE SÉCURITÉ

II.1. Police administrative

Définition des concepts

- ☞ **Assistance aux autres administrations** : Aide apportée aux services publics et privés dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l'enfant et de la femme ;
- ☞ **Déclaration d'enfants en fugue reçue** : Action par laquelle l'on signale la fuite d'un enfant pour des raisons ignorées ;
- ☞ **Déclaration de sorties d'enfants reçue** : Action par laquelle l'on signale une absence momentanée d'un enfant ;
- ☞ **Déclaration de sorties de femmes reçue** : Action par laquelle l'on signale une absence momentanée d'une femme ;
- ☞ **Enfant déclaré en fugue reçu** : Enfant en fuite pour des raisons ignorées reçu ;
- ☞ **Enfant déclaré sorti reçu** : Enfant faisant l'objet de déclaration de sortie accueillis ;
- ☞ **Enfant égaré retrouvé** : Enfant se trouvant dans l'impossibilité de retrouver sa famille et conduits aux services de sécurité ;
- ☞ **Femme en difficulté reçue** : Femme en détresse dont la nature du problème n'est pas de la compétence des services de sécurité ;
- ☞ **Réquisition à personne qualifiée** : Acte écrit par lequel l'on requiert la compétence d'une personne physique ou morale dans le cadre d'une enquête impliquant les mineur(e)s et les femmes ;
- ☞ **Sortie dissuasive** : Action entreprise dans le but de prévenir la commission des infractions à la loi pénale impliquant les mineur(e)s et les femmes ;
- ☞ **Sortie pour contrôle** : Action répressive menée sur la voie ou dans les lieux publics sur les questions de violation des droits des mineur(e)s et des femmes ;
- ☞ **Sortie pour sensibilisation** : Opération de conscientisation des populations sur les droits des mineur(e)s et des femmes.

Tableau 1 : Activités de police administrative

Désignation	2015	2016	2017	2018
Assistances aux autres administrations	1 141	1 606	2 098	1059
Déclarations de sorties d'enfants reçues	484	648	1 225	1978
Déclarations de sorties de femmes reçues	114	159	142	337
Déclarations d'enfants en fugue reçues	134	137	184	270
Enfants déclarés en fugue reçus	88	58	118	149
Enfants déclarés sortis reçus	145	187	351	651
Enfants égarés retrouvés	196	214	417	634
Femmes en difficulté reçues	184	236	186	977
Réquisitions à personne qualifiée	1 488	1 504	987	1479
Sorties dissuasives	1 306	1 536	1 802	3843
Sorties pour contrôles	2 094	1 424	1 755	8578
Sorties pour sensibilisation	215	377	1 439	1102
Autres	89	118	1	167
Ensemble	7 678	8 204	10 705	21 224

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 2 : Nombre d'assistances aux autres administrations par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	634	987	51	44
Cascades	23	28	830	36
Centre	2	0	57	205
Centre-Est	379	435	0	224
Centre-Nord	1	1	20	48
Centre-Ouest	17	10	0	36
Centre-Sud	14	42	32	79
Est	36	44	32	105
Hauts-Bassins	0	17	461	38
Nord	0	0	13	38
Plateau-Central	6	13	520	15
Sahel	14	10	32	142
Sud-Ouest	15	19	50	49
Ensemble	1 141	1 606	2 098	1059

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 3 : Nombre de déclarations de sorties d'enfants reçues par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	35	24	93	110
Cascades	24	14	77	254
Centre	35	169	137	610
Centre-Est	92	129	75	172
Centre-Nord	8	3	79	78
Centre-Ouest	59	63	250	254
Centre-Sud	33	32	16	38
Est	18	26	63	151
Hauts-Bassins	68	81	181	77
Nord	2	2	105	77
Plateau-Central	22	21	18	42
Sahel	10	11	97	36
Sud-Ouest	78	73	34	79
Ensemble	484	648	1 225	1 978

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 4 : Nombre de déclarations de sorties d'enfants reçues par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	7	28	1	23	46	47	35	75
Cascades	11	13	9	5	32	45	79	175
Centre	11	24	45	124	51	86	239	371
Centre-Est	41	51	58	71	12	63	65	107
Centre-Nord	2	6	0	3	23	56	21	57
Centre-Ouest	29	30	23	40	104	146	79	175
Centre-Sud	15	18	12	20	8	8	17	21
Est	7	11	10	16	9	54	50	101
Hauts-Bassins	40	28	39	42	86	95	37	40
Nord	0	2	0	2	32	73	37	40
Plateau-Central	4	18	8	13	5	13	15	27
Sahel	4	6	5	6	48	49	24	12
Sud-Ouest	32	46	28	45	16	18	36	43
Ensemble	203	281	238	410	472	753	734	1 244

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 5 : Nombre de déclarations de sorties de femmes reçues par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	2	0	26	23
Cascades	5	6	22	48
Centre	7	6	4	37
Centre-Est	57	79	18	42
Centre-Nord	1	0	9	23
Centre-Ouest	6	13	8	48
Centre-Sud	11	12	4	15
Est	4	7	4	19
Hauts-Bassins	0	8	13	26
Nord	0	0	9	26
Plateau-Central	0	3	2	7
Sahel	0	1	6	0
Sud-Ouest	21	24	17	23
Ensemble	114	159	142	337

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 6 : Nombre de déclarations d'enfants en fugue reçues par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	23	3
Cascades	10	10	13	37
Centre	0	4	16	111
Centre-Est	61	76	2	5
Centre-Nord	0	0	4	20
Centre-Ouest	6	14	55	37
Centre-Sud	10	9	7	6
Est	2	2	4	11
Hauts-Bassins	37	17	29	15
Nord	1	1	16	15
Plateau-Central	1	0	0	3
Sahel	0	0	7	0
Sud-Ouest	6	4	8	7
Ensemble	134	137	184	270

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 7 : Nombre de déclarations d'enfants en fugue reçues par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	9	14	2	1
Cascades	5	5	7	3	8	5	13	24
Centre	0	0	1	3	6	10	71	40
Centre-Est	31	30	26	50	0	2	2	3
Centre-Nord	0	0	0	0	2	2	8	12
Centre-Ouest	2	4	4	10	17	38	13	24
Centre-Sud	7	3	4	5	3	4	3	3
Est	1	1	1	1	1	3	5	6
Hauts-Bassins	16	21	7	10	18	11	3	12
Nord	0	1	0	1	8	8	3	12
Plateau-Central	0	1	0	0	0	0	1	2
Sahel	0	0	0	0	3	4	0	0
Sud-Ouest	3	3	2	2	3	5	3	4
Ensemble	65	69	52	85	78	106	127	143

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 8 : Nombre d'enfants déclarés en fugue reçus par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	17	3
Cascades	9	5	15	15
Centre	0	13	15	47
Centre-Est	5	9	0	1
Centre-Nord	0	0	3	12
Centre-Ouest	0	11	34	15
Centre-Sud	10	9	5	6
Est	0	2	7	6
Hauts-Bassins	61	6	8	13
Nord	0	0	11	13
Plateau-Central	0	0	1	2
Sahel	0	0	2	0
Sud-Ouest	3	3	0	16
Ensemble	88	58	118	149

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 9 : Nombre d'enfants déclarés en fugue reçus par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	7	10	1	2
Cascades	2	7	3	2	11	4	3	12
Centre	0	0	3	10	4	11	11	36
Centre-Est	4	1	6	3	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0	2	1	4	8
Centre-Ouest	0	0	1	10	10	24	3	12
Centre-Sud	3	7	6	3	3	2	2	4
Est	0	0	0	2	1	6	2	4
Hauts-Bassins	26	35	4	2	2	6	4	9
Nord	0	0	0	0	2	9	4	9
Plateau-Central	0	0	0	0	0	1	1	1
Sahel	0	0	0	0	1	1	0	0
Sud-Ouest	1	2	3	0	0	0	4	12
Ensemble	36	52	26	32	43	75	39	110

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 10 : Nombre d'enfants déclarés sortis reçus par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	5	2	16	10
Cascades	11	16	18	73
Centre	11	16	11	213
Centre-Est	20	26	48	7
Centre-Nord	1	3	33	28
Centre-Ouest	6	5	66	73
Centre-Sud	16	21	14	15
Est	7	10	10	83
Hauts-Bassins	18	36	6	34
Nord	2	2	83	34
Plateau-Central	0	2	1	47
Sahel	3	0	16	0
Sud-Ouest	45	48	29	34
Ensemble	145	187	351	651

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 11 : Nombre d'enfants déclarés sortis reçus par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	1	4	0	2	5	11	8	2
Cascades	4	7	10	6	9	9	24	49
Centre	6	5	6	10	4	7	93	120
Centre-Est	12	8	12	14	16	32	6	1
Centre-Nord	1	0	2	1	15	18	8	20
Centre-Ouest	4	2	2	3	29	37	24	49
Centre-Sud	11	5	14	7	7	7	11	4
Est	3	4	4	6	4	6	29	54
Hauts-Bassins	13	5	15	21	4	2	16	18
Nord	0	2	0	2	24	59	16	18
Plateau-Central	0	0	1	1	0	1	17	30
Sahel	3	0	0	0	6	10	0	0
Sud-Ouest	18	27	16	32	17	12	16	18
Ensemble	76	69	82	105	140	211	268	383

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 12 : Nombre d'enfants égarés retrouvés par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	2	8	18	25
Cascades	20	19	22	34
Centre	11	31	66	350
Centre-Est	50	61	11	39
Centre-Nord	3	5	11	14
Centre-Ouest	2	14	23	34
Centre-Sud	18	14	2	19
Est	8	11	4	21
Hauts-Bassins	62	33	162	27
Nord	3	3	31	27
Plateau-Central	0	2	12	10
Sahel	3	5	30	5
Sud-Ouest	14	8	25	29
Ensemble	196	214	417	634

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 13 : Nombre d'enfants égarés retrouvés par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	0	2	2	6	9	9	15	10
Cascades	10	10	9	10	13	9	17	17
Centre	5	6	22	9	27	39	177	173
Centre-Est	18	32	25	36	4	7	21	18
Centre-Nord	1	2	1	4	7	4	7	7
Centre-Ouest	2	0	6	8	8	15	17	17
Centre-Sud	6	12	7	7	1	1	13	6
Est	6	2	9	2	3	1	12	9
Hauts-Bassins	22	40	16	17	83	79	14	13
Nord	1	2	1	2	17	14	14	13
Plateau-Central	0	0	1	1	4	8	6	4
Sahel	2	1	2	3	29	1	3	2
Sud-Ouest	11	3	6	2	15	10	11	18
Ensemble	84	112	107	107	220	197	327	307

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 14 : Nombre de femmes en difficulté reçues par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	29	56
Cascades	13	17	22	21
Centre	12	9	9	201
Centre-Est	67	106	3	302
Centre-Nord	0	0	7	25
Centre-Ouest	5	5	2	21
Centre-Sud	17	15	2	11
Est	43	59	13	248
Hauts-Bassins	3	0	7	39
Nord	13	13	57	39
Plateau-Central	0	0	4	4
Sahel	8	10	17	2
Sud-Ouest	3	2	14	8
Ensemble	184	236	186	977

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 15 : Nombre de réquisitions à personne qualifiée par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	22	85	20	61
Cascades	114	118	8	1
Centre	8	82	49	0
Centre-Est	32	16	122	379
Centre-Nord	51	44	134	154
Centre-Ouest	42	63	307	1
Centre-Sud	58	46	0	29
Est	117	68	77	158
Hauts-Bassins	197	216	126	245
Nord	671	650	14	245
Plateau-Central	71	30	9	8
Sahel	28	28	80	62
Sud-Ouest	77	58	41	136
Ensemble	1 488	1 504	987	1 479

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 16 : Nombre de sorties dissuasives par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	465	461	12	96
Cascades	4	6	802	71
Centre	12	10	0	342
Centre-Est	206	268	42	242
Centre-Nord	1	1	122	181
Centre-Ouest	289	242	0	71
Centre-Sud	92	292	56	74
Est	40	56	16	791
Hauts-Bassins	0	0	21	185
Nord	47	47	34	185
Plateau-Central	96	105	289	0
Sahel	50	46	264	1527
Sud-Ouest	4	2	144	78
Ensemble	1 306	1 536	1 802	3 843

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 17 : Nombre de sorties pour contrôles par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	50	103
Cascades	5	8	72	376
Centre	15	15	0	316
Centre-Est	58	109	0	363
Centre-Nord	1	1	69	251
Centre-Ouest	413	157	0	376
Centre-Sud	88	208	414	2141
Est	810	203	19	3368
Hauts-Bassins	0	9	0	327
Nord	277	277	98	327
Plateau-Central	365	366	150	48
Sahel	60	68	863	496
Sud-Ouest	2	3	20	86
Ensemble	2 094	1 424	1 755	8 578

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 18 : Nombre de sorties pour sensibilisation par région

Région	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	11
Cascades	6	11	412	45
Centre	10	12	0	145
Centre-Est	90	122	110	155
Centre-Nord	1	1	12	32
Centre-Ouest	47	36	0	45
Centre-Sud	6	119	0	223
Est	11	14	7	205
Hauts-Bassins	0	8	0	30
Nord	14	14	17	30
Plateau-Central	6	13	418	48
Sahel	17	20	460	104
Sud-Ouest	7	7	1	29
Ensemble	215	377	1 439	1 102

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

II.2. Police judiciaire

Définition des concepts

- ☞ **Assistance à huissier** : fait pour les OPJ et APJ d'assister un Huissier dans l'accomplissement de ses missions ;
- ☞ **Commission rogatoire** : acte par lequel le juge d'instruction délègue ses pouvoirs à un autre magistrat ou à un officier de police judiciaire pour qu'il exécute à sa place un acte d'instruction ;
- ☞ **Instructions du parquet** : ce sont des instructions données par le Procureur général ou le Procureur du Faso ou ses substituts à la police judiciaire.

Tableau 19 : Nombre d'instructions de justice

Désignation	2015		2016		2017		2018	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Assistance à huissier	23	22	27	24	97	97	78	31
Commissions rogatoires	37	37	78	78	154	141	157	132
Instructions du parquet	1256	1229	1379	1317	3128	2966	2682	2352
Autres ¹	54	54	165	165	32	32	106	103
Ensemble	1 370	1 342	1 649	1 584	3 411	3 236	3 023	2 618

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 20 : Nombre d'assistances à huissier par région reçues et exécutées

Régions	2015		2016		2017		2018	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	2	2
Cascades	3	3	3	3	28	28	4	3
Centre	3	3	8	5	0	0	57	11
Centre-Est	2	2	4	4	0	0	4	4
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	2	2
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	2	2
Centre-Sud	8	8	5	5	0	0	3	3
Est	2	1	3	3	2	2	0	0
Hauts-Bassins	1	1	0	0	56	56	0	0
Nord	0	0	0	0	1	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0	0	3	3
Sahel	0	0	0	0	10	10	0	0
Sud-Ouest	4	4	4	4	0	0	1	1
Ensemble	23	22	27	24	97	97	78	31

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 21 : Nombre de commissions rogatoires par région reçues et exécutées

Régions	2015		2016		2017		2018	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Boucle du Mouhoun	0	0	10	10	5	5	5	5
Cascades	2	2	3	3	19	19	2	2
Centre	0	0	0	0	2	1	23	23
Centre-Est	25	25	51	51	16	16	31	22
Centre-Nord	0	0	0	0	2	2	5	4
Centre-Ouest	0	0	1	1	0	0	5	4
Centre-Sud	0	0	0	0	1	1	4	3
Est	7	7	9	9	20	20	25	25
Hauts-Bassins	0	0	1	1	34	29	21	15
Nord	2	2	1	1	18	18	6	5
Plateau-Central	0	0	2	2	17	17	2	2
Sahel	1	1	0	0	4	3	21	15
Sud-Ouest	0	0	0	0	16	10	7	7
Ensemble	37	37	78	78	154	141	157	132

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

¹ Représente les instructions de justice qui ne figurent pas dans le tableau (verbales, téléphoniques, ...)

Tableau 22 : Nombre d'instructions du parquet par région reçues et exécutées

Régions	2015		2016		2017		2018	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Boucle du Mouhoun	78	78	80	80	93	82	179	171
Cascades	165	163	243	243	882	858	153	152
Centre	30	30	180	177	235	228	565	553
Centre-Est	142	142	146	146	89	89	368	352
Centre-Nord	2	2	0	0	76	67	194	194
Centre-Ouest	92	82	101	78	244	244	217	201
Centre-Sud	60	60	96	89	197	197	119	110
Est	214	199	300	287	347	346	163	154
Hauts-Bassins	23	23	34	34	130	113	126	79
Nord	40	40	48	48	335	335	351	218
Plateau-Central	217	217	50	34	360	288	90	60
Sahel	44	44	24	24	82	75	126	79
Sud-Ouest	149	149	77	77	58	44	31	29
Ensemble	1 256	1 229	1 379	1 317	3 128	2 966	2 682	2 352

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 23 : Nombre d'instructions de justice reçues et exécutées par structure

Structures	2015		2016		2017		2018	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Gendarmerie	678	653	581	524	1585	1516	1187	1014
Police	692	689	1068	1060	1826	1720	1836	1604
Ensemble	1 370	1 342	1 649	1 584	3 411	3 236	3 023	2 618

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III. CRIMES ET DELITS

Définition des concepts

- ☞ **Abandon de domicile conjugal / famille** : fait pour le père ou la mère de famille d'abandonner sans motif grave pendant plus de deux mois sa résidence familiale et de se soustraire à tout ou partie des obligations d'ordre moral ou matériel résultant de l'autorité parentale, de la tutelle, de la garde ou du mariage ;
- ☞ **Abattage clandestin** : mise à mort des animaux d'élevage dévolus à la production de viande dans des conditions qui ne respectent pas les normes réglementaires ;
- ☞ **Abus d'autorité** : fait pour tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire, tout officier ministériel ou de justice ou de police, tout commandant ou agent de la force publique, qui, agissant en sa dite qualité, s'introduit dans le domicile d'une personne contre le gré de celle-ci hors les cas prévus par la loi et sans les formalités prescrites ;
- ☞ **Abus de confiance** : fait pour une personne de détourner ou dissiper au préjudice d'une autre des animaux, des effets, des deniers, des marchandises, des billets, des quittances ou tous autres écrits contenant ou opérant obligation ou décharge qui ne lui aurait été remis qu'à titre de louage, dépôt, de mandat, de nantissement, de prêt à usage ou pour un travail salarié ou non salarié à charge de rendre, ou de les représenter ou d'en faire un usage ou un emploi déterminé ;
- ☞ **Adultère** : fait pour une personne mariée d'avoir des relations sexuelles avec une personne autre que son conjoint ;
- ☞ **Assassinat** : homicide commis avec préméditation ou guet-apens ;
- ☞ **Association de malfaiteurs** : tout groupement formé ou entente établie en vue de la séparation, concrétisée par un ou plusieurs faits matériels, d'un ou de plusieurs crimes contre les personnes ou les biens ou de certains délits limitativement énumérés par la loi ;
- ☞ **Attentat à la pudeur** : tout acte de nature sexuelle, contraire aux bonnes mœurs, exercé directement ou indirectement et intentionnellement sur une personne avec ou sans violence, contrainte ou surprise ;
- ☞ **Avortement** : expulsion prématurée, volontairement provoquée, du produit de la conception ;
- ☞ **Banqueroute** : fait pour tout commerçant en état de cessation de paiement qui, soit par négligence, soit intentionnellement, accomplit des actes de nature à nuire à ses créanciers ;
- ☞ **Blanchiment d'argent** : fait de dissimuler de l'argent sale afin de le réinvestir dans les activités légales permettant aux criminels de pouvoir utiliser massivement les revenus illégaux sans être repérés ;
- ☞ **Chantage** : moyen de pression illicite exercée sur une personne pour lui extorquer de l'argent ou des valeurs par la menace de révélations scandaleuses ou diffamatoires ;
- ☞ **Concussion** : fait pour tout fonctionnaire, tout officier public, tout militaire, leurs commis ou préposés, tout percepteur des droits, taxes, contributions, deniers, revenus publics ou communaux et leurs commis ou préposés, d'ordonner ou d'exiger ou de recevoir ce qu'ils savaient n'être pas dû ou excéder ce qui étaient dû pour droits et taxes, contributions, deniers ou revenus, ou pour salaire et traitement ;
- ☞ **Corruption** : comportement pénalement incriminé par lequel sont sollicités, agréés ou reçus des offres, promesses, dons ou présents, à des fins d'accomplissement ou d'abstention d'un acte, d'obtention de faveurs ou d'avantages particuliers ;

- ☞ **Coups et Blessures Volontaires (CBV)** : fait de volontairement faire des blessures, de porter des coups ou de commettre toute autre violence ou voies de fait entraînant une maladie ou une incapacité de travail de plus de sept jours ;
- ☞ **Cybercriminalité** : fait pour quiconque, frauduleusement, accède ou se maintient dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, entrave ou fausse le fonctionnement d'un système de traitement automatisé ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, directement ou indirectement introduit des données dans un système de traitement automatisé ou supprime ou modifie les données qu'il contient ou leur mode de traitement ou de transmission ;
- ☞ **Destruction volontaire de biens** : fait pour quiconque, volontairement détruit ou détériore gravement un objet mobilier appartenant à autrui ou le fait de détruire ou de détériorer un objet mobilier ou un bien immobilier appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire, ou d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour la sécurité des personnes ;
- ☞ **Détention illégale d'armes à feu** : fait pour quiconque sans autorisation légalement requise, fabrique, exporte, importe, détient, cède ou achète une arme à feu ou des munitions ou agit en tant qu'intermédiaire à la vente ou à l'achat ou est responsable du transport, du transit sur le territoire du Burkina Faso ou transbordement d'une arme à feu ou de munitions ;
- ☞ **Détournement de biens d'héritage** : fait pour le cohéritier ou le prétendant à la succession qui frauduleusement dispose avant le partage de tout ou partie de l'héritage ;
- ☞ **Détournement de biens publics** : fait pour toute personne qui détourne ou dissipe à des fins personnelles des deniers publics, effets, actifs en tenant lieu, titre de paiement, valeur mobilière, actes contenant ou opérant obligations ou décharges, matériels ou objets mobiliers appartenant, destinés ou confiés à l'État, aux collectivités ou établissements publics, aux organismes ou sociétés bénéficiant d'une participation de l'État, qu'elle détient en raison de ses fonctions ;
- ☞ **Détournement de mineur(e)s** : fait pour quiconque, un mineur aura été confié par ceux qui en avaient légalement la garde et qui refusent de le représenter à ceux qui ont le droit de le réclamer à l'exception des pères et mères ;
- ☞ **Diffamation** : C'est toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération des personnes ou du corps auquel le fait est imputé ;
- ☞ **Empoisonnement** : attentat à la vie d'une personne par l'effet de substances qui peuvent donner la mort, de quelque manière que ces substances aient été employées ou administrées et quelles qu'en aient été les suites ;
- ☞ **Enlèvement de mineur(e)s** : constitue l'enlèvement, quiconque par violences, menaces ou fraude enlève ou fait enlever un mineur ou l'entraîne, le détourne ou le déplace ou le fait entraîner, détourner ou déplacer des lieux où il était mis par l'autorité ou à la direction desquels il était soumis ou confié ;
- ☞ **Enrichissement illicite** : toute personne qui se sera enrichie en se servant de denier, matériel, titre, acte, objet, effet ou tout autre moyen appartenant à l'État ;
- ☞ **Escroquerie** : fait de se faire remettre ou délivrer des fonds, des meubles ou des obligations, dispositions, billets, promesses, quittances ou décharge en faisant usage de faux noms ou de fausses qualités, soit en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout autre événement chimérique ;

fait pour quiconque ; soit en faisant usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit en abusant d'une qualité vraie, soit en employant des manœuvres frauduleuses pour tromper une personne physique ou morale et la déterminer ainsi à son préjudice ou au préjudice d'autrui, à remettre des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge ;

- ☞ **Évasion** : fait pour un détenu de se soustraire à la garde à laquelle il est soumis ;
- ☞ **Exploitation de personnes** : fait de profiter de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne dans le but de tirer des avantages économiques ;
- ☞ **Exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables** : fait pour quiconque expose ou fait exposer, délaisse ou fait délaisser en un lieu solitaire un enfant ou un incapable hors d'état de se protéger lui-même en raison de son état physique ou mental ;
- ☞ **Faux en écriture** : altération frauduleuse de la vérité manifestée dans un écrit public, authentique, privé, de commerce ou de banque susceptible de causer un préjudice à autrui, par l'un des procédés déterminés par la loi ;
- ☞ **Faux et usage de faux** : c'est l'altération frauduleuse de la vérité accomplie dans un écrit par des moyens déterminés par la loi et de nature à causer un préjudice à autrui ;
- ☞ **Filouterie** : fait de se faire remettre un bien ou un service tout en sachant que l'on ne pourra pas le payer ;
- ☞ **Fraude en matière d'or** : exploitation et/ou commercialisation illégales de l'or ;
- ☞ **Harcèlement sexuel** : fait d'imposer à une personne de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit porte atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent en son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ;

C'est aussi le fait d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers ;
- ☞ **Homicide involontaire** : fait de causer par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation d'une loi ou d'un règlement la mort d'autrui ;
- ☞ **Homicide volontaire / meurtre** : fait pour une personne de donner volontairement la mort à autrui ;
- ☞ **Incendie volontaire** : destruction par la flamme qui en se propageant cause d'énormes dégâts provoquée par une tierce personne de façon volontaire ;
- ☞ **Inceste** : fait d'avoir des rapports sexuels avec ses ascendants ou descendants sans limitation de degré ou avec un frère ou une sœur germain, consanguin ou utérins ;
- ☞ **Incitation de mineur(e)s à la débauche** : fait pour quiconque habituellement incite à la débauche ou favorise la corruption de mineur(e)s de 13 à 18 ans de l'un ou de l'autre sexe ou même occasionnellement de mineur(e)s de moins de 13 ans ;
- ☞ **Infanticide** : Meurtre ou assassinat d'un enfant nouveau-né.
- ☞ **Menaces verbales de mort** : message adressé oralement à une personne lui faisant savoir qu'il sera porté atteinte à sa vie éventuellement sous certaines conditions souvent liées à ce que fera ou non cette personne parfois dans l'intérêt du message ;

- ☞ **Menaces de mort** : fait pour quiconque de menacer de mort par écrit anonyme ou signé, image, symbole, emblème ou toutes formes d'expression de la mort ;
- ☞ **Injures publiques** : expression outrageante, terme de mépris ou invective, qui ne renferme l'imputation d'aucun fait ;
- ☞ **Ivresse publique et manifeste** : état d'ébriété sur la voie publique ;
- ☞ **Maltraitance** : souffrances physiques, morales ou psychologiques graves et/ou récurrentes infligées à un enfant ;
C'est aussi le fait pour quiconque de faire volontairement des blessures, porter des coups ou priver d'aliments ou de soins à un enfant de moins de quinze (15) ans au point de compromettre sa santé.
- ☞ **Mariage forcé** : obligation faite à une personne de contracter un mariage contre son consentement ;
- ☞ **Menaces** : délit qui consiste à faire connaître à quelqu'un son intention, notamment verbalement ou par écrit, image ou tout autre moyen de porter atteinte à sa personne ;
- ☞ **Mendicité** : fait pour quiconque qui ayant des moyens de subsistance ou étant en mesure de se les procurer par le travail, se livre à la mendicité en quelque lieu que ce soit ;
- ☞ **Mutilations génitales féminines** : fait pour quiconque de porter ou tente de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme par ablation totale, par excision, par infibulation, par insensibilisation ou par tout autre moyen ;
- ☞ **Outrage à agent** : toute parole, geste, menace, écrit ou dessins non rendus publics, ou encore par envoi d'objets quelconques tendant à porter atteinte à l'honneur ou délicatesse et visant tout officier ministériel ou tout commandant ou agent de la force publique, tout agent assermenté dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ;
- ☞ **Outrage public aux bonnes mœurs** : délit attentatoire à la moralité publique et aux bonnes mœurs, par des écrits, dessins, discours et d'une façon générale, par tous les moyens d'expression ou de reproduction de la pensée ;
- ☞ **Parricide** : meurtre des père ou mère biologiques ou adoptifs ou de tout autre ascendant légitime ou biologique ;
- ☞ **Proxénétisme** : fait pour quiconque d'une manière quelconque d'aider, d'assister ou de protéger à titre onéreux ou non la prostitution d'autrui ou en vue de la prostitution ;
- ☞ **Racolage** : fait pour quiconque, par tout moyen, y compris la tenue vestimentaire ou son attitude de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou de promesse de rémunération ;
- ☞ **Rébellion** : toute attaque ou toute résistance pratiquée avec violence ou voies de fait envers les fonctionnaires ou les représentants de l'autorité publique agissant pour l'exécution des ordres ou ordonnances émanant de cette autorité ou des lois, règlements, décisions judiciaires ou mandats de justice ;
- ☞ **Recel de choses** : fait de dissimuler, de détenir, de transmettre une chose ou des données informatiques, ou de faire office d'intermédiaire afin de les transmettre en sachant qu'elles proviennent d'un crime ou délit, ou le fait de bénéficier en connaissance de cause par tout moyen du produit d'un crime ou délit ;
- ☞ **Séquestration** : fait de retenir une personne enfermée contre son gré en dehors de toute autorité légale en usant de violence, de ruse ou de menace ;

- ☞ **Stellionat** : manœuvre frauduleuse qui consiste à vendre un bien immobilier dont on sait ne pas être le propriétaire ;
- ☞ **Trafic d'armes** : échange ou commerce d'armes dans des conditions illicites ;
- ☞ **Trafic de stupéfiants** : fait pour quiconque d'importer ou d'exporter de manière illicite des stupéfiants ;
- ☞ **Trafic d'influence** : fait pour quiconque qui promet, offre ou accorde à un agent public ou à toute autre personne, directement ou indirectement, un avantage indu, afin que le dit agent ou ladite personne use de son influence réel ou supposée en vue d'obtenir d'une administration ou d'une autorité publique, un avantage indu pour l'instigateur initial de l'acte ou pour tout autre personne ou le fait pour tout agent public ou toute autre personne qui sollicite, accepte directement ou indirectement, un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne, afin d'user de son influence réelle ou supposée en vue de faire obtenir d'une administration ou d'une autorité publique un avantage indu.

- ☞ **Traite des personnes** : désigne le recrutement, le transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par le recours à la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilités ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation ;
- ☞ **Usage de fausses monnaies** : fait pour quiconque de participer à l'émission, l'utilisation, l'exposition, la distribution, l'importation de signes monétaires contrefaits, falsifiés, altérés ou colorés ;
- ☞ **Usage illicite de stupéfiants** : désigne l'usage des drogues interdites et l'usage hors prescription médicale des autres drogues placées sous contrôle sur le territoire national ;
- ☞ **Usure** : le fait pour quiconque de consentir à autrui un prêt usuraire ou d'apporter sciemment, à quelque titre et de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, son concours à l'obtention ou à l'octroi d'un prêt usuraire ;
- ☞ **Usurpation de titre** : fait pour quiconque, sans remplir les conditions exigées pour le porter, fait usage ou se réclame d'un titre attaché à une profession légalement réglementée, d'un diplôme officiel ou d'une qualité dont les conditions d'attribution sont fixées par l'autorité publique ;
- ☞ **Vagabondage** : fait pour quiconque trouvé dans un lieu public ne peut justifier d'un domicile certain, ni de moyens de subsistance et n'exerce ni métier ni profession ;
- ☞ **Viol** : acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise ;
- ☞ **Violation de domicile** : fait pour quiconque, par fraude ou à l'aide de menaces ou de violences contre les personnes ou les choses, de s'introduire ou de tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui ;
- ☞ **Violences et voies de fait** : fait pour toute personne de volontairement porter des blessures ou des coups ou de commettre toute autre violence si ceux-ci n'ont occasionné aucune maladie ou une incapacité de travail ou s'ils ont entraîné une incapacité de travail personnel inférieure ou égale à sept jours ;
- ☞ **Vol** : soustraction frauduleuse d'une chose appartenant à autrui.

☞ **Vol qualifié** : vol commis avec des circonstances aggravantes limitativement énumérées par la loi ;

III.1. Auteurs

Tableau 24 : Nombre de cas par type d'infractions

Types de crimes	2015	2016	2017	2018
Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	367	430	340	575
Crimes et délits contre la paix publique	53	52	75	280
Crimes et délits contre la propriété	1305	1662	1434	4150
Crimes et délits contre la sûreté de l'Etat	7	13	0	5
Crimes et délits contre les personnes	3094	3075	3068	5133
Crimes et délits contre la sécurité publique	16	12	12	72
Ensemble	4 842	5 244	4 929	10 215

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.1.1. Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs

Tableau 25 : Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs

Infractions commises	2015	2016	2017	2018
Adultère	4	8	9	9
Attentat à la pudeur	1	4	11	11
Avortement	35	34	18	43
Complicité d'avortement	6	6	2	6
Complicité de détournement de mineur(e)s	0	0	1	0
Complicité de mariage forcé	16	16	12	11
Complicité de mutilations génitales féminines	30	27	23	1
Complicité de proxénétisme	1	6	0	0
Complicité de viol	3	2	0	2
Complicité d'exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables	0	0	2	0
Détournement de mineur(e)s	8	16	10	11
Exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables	8	22	26	10
Harcèlement sexuel	35	38	16	16
Harcèlement sexuel et voies de fait	0	1	0	33
Inceste	0	0	0	6
Incitation de mineur(e)s à la débauche	4	9	8	3
Mariage forcé	38	30	27	86
Mutilations génitales féminines	46	48	34	57
Outrage public aux bonnes mœurs	0	0	7	1
Proxénétisme	10	19	9	12
Racolage	79	44	15	28
Tentative d'avortement	5	3	5	3
Tentative de viol	7	7	14	25
trafic de stupéfiants	0	0	6	7
Usage illicite de stupéfiants	7	24	17	34
Viol	24	65	68	150
Autres	0	1	0	10
Ensemble	367	430	340	575

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 26 : Nombre de cas d'adultère par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	1	1	0
Cascades	2	0	3	0
Centre	0	0	0	2
Centre-Est	0	0	2	1
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	1	0
Centre-Sud	0	6	2	1
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	1	0	0	0
Nord	1	1	0	4
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	4	8	9	9

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 27 : Nombre de cas d'attentat à la pudeur par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	0	0	7	0
Centre	0	0	0	2
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	2
Hauts-Bassins	0	4	3	1
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	1	3
Ensemble	1	4	11	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 28 : Nombre de cas d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	3	2	27
Centre-Est	9	26	9	8
Centre-Nord	0	0	1	0
Centre-Ouest	1	1	0	1
Centre-Sud	20	0	0	0
Est	0	0	0	3
Hauts-Bassins	0	1	0	1
Nord	1	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	2
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	4	2	5	1
Ensemble	35	34	18	43

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 29 : Nombre de cas de complicité d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	1	0	1
Centre-Est	5	5	2	2
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	1
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	1	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	6	6	2	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 30 : Nombre de cas de complicité de détournement de mineur(e)s par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	1	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 31 : Nombre de cas de complicité de mariage forcé par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0
Cascades	1	0	8	0
Centre	0	1	0	0
Centre-Est	4	14	2	0
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	10	0	0	0
Est	1	1	0	7
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	2
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	16	16	12	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 32 : Nombre de cas de complicité de mutilations génitales féminines par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	6	2	5	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	10	24	4	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	14	0	0	0
Est	0	0	9	0
Hauts-Bassins	0	1	3	0
Nord	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	30	27	23	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 33 : Nombre de cas de complicité de proxénétisme par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	1	6	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	1	6	0	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 34 : Nombre de cas de complicité de viol par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	1
Centre-Est	2	2	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0
Ensemble	3	2	0	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 35 : Nombre de cas de complicité d'exposition ou de délaissement d'enfants ou d'incapables par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	2	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	0	2	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 36 : Nombre de cas de détournement de mineur(e)s par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0
Cascades	5	8	0	0
Centre	1	5	2	4
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	2
Est	1	2	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0
Nord	0	0	0	5
Plateau-Central	0	0	2	0
Sahel	1	0	2	0
Sud-Ouest	0	0	2	0
Ensemble	8	16	10	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 37 : Nombre de cas d'exposition ou de délaissement d'enfants ou d'incapables par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	4	17	15	2
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	2	0
Est	2	2	0	0
Hauts-Bassins	2	2	7	2
Nord	0	1	0	3
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	2	2
Ensemble	8	22	26	10

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 38 : Nombre de cas de harcèlement sexuel par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	4	7	0	1
Centre	0	3	0	11
Centre-Est	9	19	0	4
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	18	7	0	0
Est	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0
Nord	1	1	0	0
Plateau-Central	1	0	8	0
Sahel	0	0	8	0
Sud-Ouest	1	0	0	0
Ensemble	35	38	16	16

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 39 : Nombre de cas de harcèlement sexuel et voies de fait par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	26
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	1	0	5
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	1	0	33

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 40 : Nombre de cas d'incitation de mineur(e)s à la débauche

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	4	8	8	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0
Nord	0	0	0	3
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	4	9	8	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 41 : Nombre de cas de mariage forcé par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	8	0	3	0
Centre	0	0	0	33
Centre-Est	8	17	0	3
Centre-Nord	0	0	0	6
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	13	0	0	0
Est	0	1	0	1
Hauts-Bassins	0	5	3	8
Nord	0	0	20	35
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	9	7	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	38	30	27	86

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 42 : Nombre de cas de mutilations génitales féminines par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	8	1
Cascades	4	6	3	1
Centre	0	0	0	32
Centre-Est	19	42	10	1
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	23	0	0	0
Est	0	0	9	0
Hauts-Bassins	0	0	2	19
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	1	0
Sahel	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	46	48	34	57

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 43 : Nombre de cas d'outrage public aux bonnes mœurs par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	5	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	1	0
Sahel	0	0	1	1
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	0	7	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 44 : Nombre de cas de proxénétisme par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0
Cascades	4	7	6	0
Centre	1	11	1	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	3	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	2	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	1
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	10	19	9	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 45 : Nombre de cas de racolage par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	53	15	0	13
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	11	17	0	0
Hauts-Bassins	15	12	15	15
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	79	44	15	28

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 46 : Nombre de cas de tentative d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	4	0	3	0
Centre	0	2	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	2	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	1	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	3
Ensemble	5	3	5	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 47 : Nombre de cas de tentative de viol par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	1	0	2
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	1	0	18
Centre-Est	0	3	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	3	0	0	0
Est	1	0	0	1
Hauts-Bassins	0	2	2	2
Nord	1	0	0	0
Plateau-Central	0	0	6	0
Sahel	0	0	6	0
Sud-Ouest	1	0	0	1
Ensemble	7	7	14	25

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 48 : Nombre de cas de trafic de stupéfiants par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	5	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	1
Sud-Ouest	0	0	1	2
Ensemble	0	0	6	7

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 49 : Nombre de cas d'usage illicite de stupéfiants par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	2	2
Centre-Nord	0	0	3	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	17	0	0
Est	1	0	0	0
Hauts-Bassins	1	3	8	1
Nord	5	4	0	1
Plateau-Central	0	0	1	0
Sahel	0	0	1	1
Sud-Ouest	0	0	0	2
Ensemble	7	24	17	7

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 50 : Nombre de cas de viol par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	7	13
Cascades	0	16	3	12
Centre	4	3	4	63
Centre-Est	3	8	1	5
Centre-Nord	0	0	0	6
Centre-Ouest	0	0	0	7
Centre-Sud	5	10	0	8
Est	1	2	1	2
Hauts-Bassins	6	20	44	21
Nord	1	1	2	8
Plateau-Central	0	0	3	1
Sahel	4	1	3	0
Sud-Ouest	0	4	0	4
Ensemble	24	65	68	150

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 51 : Nombre de cas des autres infractions par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	10
Ensemble	0	1	0	10

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 52 : Récapitulatif 2018

	Cas ²	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Adultère	9	0	0	8	8	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Attentat à la pudeur	11	4	3	4	11	0	0	0	3	1	1	1	0	0	0	2	1	1	0	0	0
Avortement	43	0	19	24	40	0	0	0	3	0	4	12	0	3	6	0	2	2	0	4	1
Complicité d'avortement	6	2	0	3	4	0	0	0	0	2	0	3	2	0	3	0	0	0	0	0	0
Complicité de détournement de mineur(e)s	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de mariage forcé	11	0	2	9	11	0	0	0	6	0	2	5	0	0	0	0	2	7	0	0	0
Complicité de mutilations génitales	1	0	1	1	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0
Complicité de proxénétisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de viol	2	2	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité d'exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détournement de mineur(e)s	11	5	0	6	11	0	0	0	3	1	0	3	1	0	3	0	0	0	0	0	0
Exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables	10	0	2	7	8	0	0	0	3	0	2	3	0	1	1	0	0	2	0	1	0

² Le nombre de cas n'est pas forcément égal au nombre des auteurs de l'infraction. Un seul cas d'infraction peut impliquer plusieurs personnes. Il en est de même pour l'individu qui peut être impliqué dans plus d'une infraction

	Cas ²	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV	Déférés			Relaxés			Référés				
Harcèlement sexuel	16	8	0	4	11	0	0	0	12	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Harcèlement sexuel et voies de fait	33	14	2	7	20	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	1	0	2	0	0	0
Inceste	6	4	2	1	7	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Incitation de mineur(e)s à la débauche	3	0	0	3	2	0	0	0	2	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Mariage forcé	86	27	0	27	84	0	0	0	32	0	0	4	0	0	0	6	0	1	0	0	3
Mutilations génitales	57	0	0	49	29	0	0	31	14	0	0	37	0	0	19	0	0	11	0	0	0
Outrage public aux bonnes mœurs	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Proxénétisme	12	0	3	12	4	0	0	0	7	0	3	10	0	1	9	0	2	1	0	0	0
Racolage	28	0	24	5	17	0	0	0	0	0	11	5	0	3	4	0	1	0	0	8	0
Tentative d'avortement	3	0	0	3	3	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Tentative de viol	25	19	0	1	20	0	0	1	3	13	0	0	8	0	0	5	0	0	0	0	0
trafic de stupéfiants	7	5	1	2	6	0	0	0	1	4	1	2	2	2	1	2	0	0	0	0	0
Usage illicite de stupéfiants	34	31	2	1	29	0	0	0	15	23	1	1	12	1	0	1	0	1	10	0	0
Viol	150	111	2	1	109	0	0	3	32	78	0	0	61	0	0	12	0	0	11	0	0
Autres	10	8	0	2	9	0	0	0	10	8	0	2	0	0	0	8	0	2	0	0	0
Total général	575	241	63	180	448	0	0	35	149	134	26	101	87	11	49	38	9	37	22	13	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.1.2. Crimes et délits contre la paix publique

Tableau 53 : Crimes et délits contre la paix publique

Infractions commises	2015	2016	2017	2018
Abattage clandestin	3	2	0	0
Abus d'autorité	0	0	0	0
Blanchiment d'argent	0	0	0	5
Complicité de blanchiment d'argent	0	0	0	0
Complicité de détournements de biens publics	0	0	0	0
Complicité de faux monnayage	0	1	0	0
Complicité de trafic d'armes	0	0	0	0
Concussion	0	0	0	0
Corruption	0	0	0	0
Détournement de biens publics	0	1	1	0
Enrichissement illicite	0	0	0	5
Faux en écriture	0	0	2	0
Faux et usage de faux	3	2	0	24
Faux monnayage	2	2	2	121
Fraude en matière d'or	0	0	0	11
Ivresse publique et manifeste	8	3	46	0
Trafic d'armes	0	0	0	32
Trafic d'influence	0	0	0	0
Usage de fausses monnaies	3	2	1	0
Usurpation de titre	0	1	0	2
Violation de domicile	34	38	23	6
Autres	0	0	0	74
Ensemble	53	52	75	280

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 54 : Nombre de cas d'abattage clandestin par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	3	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	2	0	0
Ensemble	3	2	0	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 55 : Nombre de cas de complicité de faux monnayage par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	1	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	1	0	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 56 : Nombre de cas de détournement de biens publics par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	1	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	1	1	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 57 : Nombre de cas de faux en écriture par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	0	0	19
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	2
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1
Nord	0	0	1	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	0
Ensemble	0	0	2	24

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 58 : Nombre de cas de faux et usage de faux par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	2	0	0	116
Centre-Est	0	0	0	3
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	1	1	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	3	2	0	121

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 59 : Nombre de cas de faux monnayage par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	2	0	0	0
Centre	0	0	0	7
Centre-Est	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1
Est	0	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	1	0
Nord	0	0	1	0
Plateau-Central	0	1	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1
Ensemble	2	2	2	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 60 : Nombre de cas d'ivresse publique et manifeste par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	2
Cascades	6	0	6	0
Centre	0	0	0	11
Centre-Est	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	5
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	3
Nord	2	3	40	8
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	1
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	8	3	46	32

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 61 : Nombre de cas d'usage de fausses monnaies par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	1	1
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	2	2	0	0
Nord	1	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	3	2	1	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 62 : Nombre de cas d'usurpation de titre par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	6
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	1	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	1	0	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 63 : Nombre de cas de violation de domicile par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	7	0	0	0
Cascades	0	1	0	3
Centre	5	6	0	44
Centre-Est	0	0	0	8
Centre-Nord	0	0	1	4
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	6	17	6	1
Est	0	1	2	7
Hauts-Bassins	13	13	11	1
Nord	0	0	1	2
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	1
Sud-Ouest	3	0	2	2
Ensemble	34	38	23	74

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie national

Tableau 64 : Récapitulatif 2018

	Cas			Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
	G	F	Fa	G	F	Fa	A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Abattage clandestin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abus d'autorité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blanchiment d'argent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de blanchiment d'argent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de détournement de biens publics	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de faux monnayage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de trafic d'armes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Concussion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corruption	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détournement de biens publics	5	0	0	5	5	0	0	0	4	0	0	4	0	0	4	0	0	1	0	0	0	0	0
Enrichissement illicite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faux en écriture	24	9	0	3	11	0	0	0	2	7	0	1	5	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0
Faux et usage de faux	121	97	6	7	79	0	0	0	103	55	3	4	38	1	3	15	2	1	2	0	0	0	0
Faux monnayage	11	4	0	1	4	0	0	0	2	3	0	1	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0
Fraude en matière d'or	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Cas		Auteurs		Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés		Relaxés			Référés			
Ivresse publique et manifeste	32	28	4	0	32	0	0	0	11	6	2	0	0	0	0	8	2	0	0	0	0
Trafic d'armes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Trafic d'influence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Usage de fausses monnaies	2	2	0	1	3	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Usurpation de titre	6	4	0	0	3	0	0	0	4	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Violation de domicile	74	19	5	37	49	0	0	0	9	15	2	15	5	0	2	10	2	17	0	0	1
Autres	5	4	0	1	5	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Total général	280	167	15	55	191	0	0	0	136	91	7	26	49	1	11	42	6	20	2	0	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.1.3. Crimes et délits contre la propriété

Tableau 65 : Crimes et délits contre la propriété

Infractions commises	2015	2016	2017	2018
Abus de confiance	383	480	249	706
Banqueroute	0	0	0	0
Chantage	0	1	1	2
Complicité de détournement de biens d'héritage	0	0	0	1
Complicité de vol	77	66	12	60
Complicité d'escroquerie	1	0	0	6
Cybercriminalité	0	0	0	10
Destruction volontaire de biens	25	22	132	62
Détournement de biens d'héritage	0	0	2	2
Escroquerie	64	101	127	271
Filouterie	3	1	2	12
Incendie volontaire	2	0	14	26
Recel de choses	55	52	52	80
Stellionat	0	4	2	33
Tentative de vol	41	32	51	71
Tentative d'escroquerie	0	0	0	3
Usure	1	0	0	0
Vol	549	812	700	2262
Vol qualifié	33	46	87	522
Autres	71	45	3	21
Ensemble	1 305	1 662	1 434	4 150

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 66 : Nombre de cas d'abus de confiance par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	9	6	2	28
Cascades	3	72	10	22
Centre	16	16	8	356
Centre-Est	111	231	61	66
Centre-Nord	6	3	8	23
Centre-Ouest	2	2	15	23
Centre-Sud	128	8	15	11
Est	22	47	9	53
Hauts-Bassins	45	42	96	76
Nord	5	3	8	7
Plateau-Central	5	6	0	14
Sahel	16	26	0	13
Sud-Ouest	15	18	17	14
Ensemble	383	480	249	706

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 67 : Nombre de cas de chantage par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	1
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	1	1	1
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	1	1	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 68 : Nombre de cas de complicité de vols par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	2
Cascades	0	0	4	0
Centre	0	2	0	19
Centre-Est	27	61	0	10
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	2
Centre-Sud	34	0	0	0
Est	5	3	2	2
Hauts-Bassins	0	0	0	4
Nord	0	0	2	6
Plateau-Central	0	0	2	6
Sahel	1	0	2	6
Sud-Ouest	10	0	0	2
Ensemble	77	66	12	60

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 69 : Nombre de cas complicité d'escroqueries par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	2
Hauts-Bassins	0	0	0	1
Nord	1	0	0	2
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	1	0	0	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 70 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	2	1	1	3
Cascades	2	3	2	15
Centre	3	5	4	123
Centre-Est	5	11	6	13
Centre-Nord	0	0	2	5
Centre-Ouest	1	1	1	6
Centre-Sud	6	0	1	2
Est	0	0	3	3
Hauts-Bassins	1	1	110	23
Nord	0	0	1	6
Plateau-Central	0	0	0	3
Sahel	0	0	0	3
Sud-Ouest	5	0	1	14
Ensemble	25	22	132	219

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 71 : Nombre de cas de détournement de biens d'héritage par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	1	0
Sahel	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	0	2	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 72 : Nombre de cas d'escroquerie par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	2	0	5
Cascades	1	12	3	19
Centre	9	7	3	139
Centre-Est	17	38	30	15
Centre-Nord	0	0	0	8
Centre-Ouest	0	0	0	6
Centre-Sud	21	14	7	15
Est	3	11	0	20
Hauts-Bassins	4	16	59	14
Nord	1	0	7	13
Plateau-Central	0	0	3	7
Sahel	0	1	3	4
Sud-Ouest	7	0	12	6
Ensemble	64	101	127	271

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 73 : Nombre de cas de filouterie par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	3
Centre-Est	0	0	2	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	2	1	0	1
Plateau-Central	0	0	0	6
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1
Ensemble	3	1	2	12

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 74 : Nombre de cas d'incendie volontaire par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	2
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	0	1	7
Centre-Est	0	0	2	4
Centre-Nord	1	0	0	4
Centre-Ouest	0	0	1	0
Centre-Sud	0	0	0	1
Est	0	0	4	2
Hauts-Bassins	0	0	1	4
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	1	0
Sahel	0	0	1	0
Sud-Ouest	1	0	2	1
Ensemble	2	0	14	26

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 75 : Nombre de cas de recel de chose par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	2
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	0	13	28
Centre-Est	10	23	3	4
Centre-Nord	0	0	0	3
Centre-Ouest	4	0	0	0
Centre-Sud	13	0	0	0
Est	0	0	0	2
Hauts-Bassins	28	29	34	33
Nord	0	0	0	3
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	4
Ensemble	55	52	52	80

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 76 : Nombre de cas de stellionat par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	0	0	22
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	4	0	4
Hauts-Bassins	0	0	0	1
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	1	1
Sahel	0	0	1	1
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	4	2	33

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 77 : Nombre de cas de tentative de vol par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	2	1	0	4
Cascades	3	0	1	0
Centre	0	13	9	28
Centre-Est	2	0	0	12
Centre-Nord	0	0	4	0
Centre-Ouest	2	0	3	0
Centre-Sud	8	0	0	1
Est	2	3	0	4
Hauts-Bassins	4	4	9	6
Nord	10	11	14	9
Plateau-Central	1	0	3	1
Sahel	0	0	3	2
Sud-Ouest	7	0	5	4
Ensemble	41	32	51	71

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 78 : Nombre de cas d'usure par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	1	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	1	0	0	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 79 : Nombre de cas de vol par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	7	5	16	72
Cascades	4	175	32	66
Centre	12	71	23	1372
Centre-Est	54	102	47	121
Centre-Nord	3	4	22	14
Centre-Ouest	46	22	20	44
Centre-Sud	74	35	19	21
Est	27	37	14	52
Hauts-Bassins	157	242	346	186
Nord	71	60	69	83
Plateau-Central	4	2	18	64
Sahel	16	15	18	75
Sud-Ouest	74	42	56	92
Ensemble	549	812	700	2262

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 80 : Nombre de cas de vol qualifié par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	5	0	6	21
Cascades	0	24	0	2
Centre	0	3	0	314
Centre-Est	0	0	10	42
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	2	0	3	4
Centre-Sud	0	0	8	8
Est	6	6	2	45
Hauts-Bassins	10	10	10	14
Nord	1	1	32	12
Plateau-Central	0	0	3	25
Sahel	0	2	3	25
Sud-Ouest	9	0	10	9
Ensemble	33	46	87	522

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 81 : Récapitulatif 2018

	Cas	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Abus de confiance	706	214	31	292	440	0	0	0	113	89	10	127	41	1	52	60	9	82	1	0	0
Banqueroute	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chantage	2	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Complicité de détournement de biens d'héritage	1	3	0	0	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
Complicité de vol	60	38	8	21	59	0	0	0	8	17	3	13	10	4	9	5	2	3	6	3	1
Complicité d'escroquerie	6	1	1	4	6	0	0	0	3	1	0	2	0	0	0	0	0	2	1	0	0
Cybercriminalité	10	3	1	5	4	0	0	0	6	2	1	4	1	0	4	1	1	0	0	0	0
Destruction volontaire de biens	62	37	7	31	67	0	0	11	12	9	1	9	3	0	0	6	1	10	0	0	0
Détournement de biens d'héritage	2	2	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Escroquerie	271	115	17	90	192	0	0	0	80	61	6	29	33	0	17	27	3	16	3	5	1
Filouterie	12	6	0	8	13	0	0	0	1	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Incendie volontaire	26	18	0	15	32	0	0	0	11	14	0	8	4	0	3	10	0	3	0	0	2
Recel de choses	80	38	7	25	64	0	0	0	4	25	4	16	11	1	12	6	3	4	3	0	0
Stellionat	33	13	0	17	27	0	0	0	0	2	0	6	1	0	0	1	0	6	0	0	0
Tentative de vol	71	66	11	5	67	0	0	6	20	39	4	1	14	0	0	21	2	0	1	0	0
Tentative d'escroquerie	3	2	0	1	2	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Usure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vol	2262	862	106	232	1078	9	11	114	270	535	61	130	215	12	80	226	37	74	42	17	10
Vol qualifié	522	257	2	16	242	0	17	37	131	122	0	4	77	0	4	42	0	0	20	0	0
Autres	21	9	0	6	15	0	0	0	0	9	0	6	3	0	2	2	0	4	4	0	0
Ensemble	4 150	1 684	192	769	2 315	9	28	168	661	932	90	356	415	18	183	410	58	205	83	25	14

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.1.4. Crimes et délits contre les personnes

Tableau 82 : Crimes et délits contre les personnes

Infractions commises	2015	2016	2017	2018
Abandon de domicile conjugal / famille	45	41	81	79
Assassinat	14	6	7	16
CBV et destruction volontaire de biens	32	53	35	348
Complicité d'assassinat	0	0	1	2
Complicité de CBV	11	7	117	102
Complicité de maltraitance	0	7	1	2
Complicité de meurtre	0	0	0	4
Complicité de parricide	0	0	1	0
Complicité de séquestration	2	1	1	3
Complicité de traite des personnes à des fins de travail	0	4	1	2
Complicité de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	8	3	13	0
Complicité d'empoisonnement	1	0	1	2
Complicité d'enlèvement	38	42	30	81
Complicité d'infanticide	0	0	1	0
Coups et Blessures Volontaires (CBV)	861	998	993	1351
Destruction volontaire de biens	98	81	57	157
Diffamation	110	98	233	470
Empoisonnement	2	10	6	11
Enlèvement	115	73	192	284
Enlèvement et séquestration	33	12	5	96
Exploitation de personnes	17	12	15	12
Homicide involontaire	24	18	19	66
Homicide volontaire / meurtre	11	13	13	32
Infanticide	14	7	1	31
Injures publiques	585	557	523	437
Injures publiques et menaces verbales de mort	171	148	97	302
Maltraitance	31	37	50	69
Menace	321	338	204	539
Outrage à agent	20	23	0	9
Parricide	1	1	1	7
Séquestration	8	9	20	71
Tentative d'assassinat	2	0	0	8
Tentative de meurtre	1	2	0	1
Tentative de parricide	0	0	0	0
Tentative d'enlèvement	3	10	2	28
Tentative d'infanticide	0	0	1	0
Traite des personnes à des fins de travail	10	12	22	16
Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	20	40	28	24
Violences et voies de fait	478	412	296	470
Autres	7	0	0	1
Ensemble	3 094	3 075	3 068	5 133

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 83 : Nombre de cas d'abandon de domicile conjugal/famille par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	17	1
Cascades	0	0	8	0
Centre	0	3	0	10
Centre-Est	4	7	10	15
Centre-Nord	1	0	1	7
Centre-Ouest	0	2	1	11
Centre-Sud	11	2	0	2
Est	12	12	1	4
Hauts-Bassins	14	13	16	14
Nord	1	2	4	9
Plateau-Central	0	0	7	5
Sahel	0	0	7	0
Sud-Ouest	2	0	9	1
Ensemble	45	41	81	79

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 84 : Nombre de cas d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	9
Centre-Est	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	12	4	0	1
Est	0	2	3	2
Hauts-Bassins	0	0	0	1
Nord	1	0	0	0
Plateau-Central	1	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	3	0
Ensemble	14	6	7	16

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 85 : Nombre de cas de CBV et de destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	0	1	1
Cascades	0	0	4	3
Centre	0	3	0	286
Centre-Est	0	0	0	16
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	2	0	0	0
Centre-Sud	0	23	0	4
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	26	26	26	28
Nord	0	1	0	1
Plateau-Central	0	0	0	3
Sahel	0	0	0	3
Sud-Ouest	3	0	4	3
Ensemble	32	53	35	348

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 86 : Nombre de cas de complicité d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	0	0	0	1
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 87 : Nombre de cas de complicité de CBV par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	6
Cascades	0	0	0	11
Centre	0	0	0	21
Centre-Est	0	0	107	15
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	6
Centre-Sud	0	0	0	1
Est	2	3	0	4
Hauts-Bassins	5	4	5	35
Nord	0	0	0	3
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	3	0	3	0
Ensemble	11	7	117	102

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 88 : Nombre de cas de complicité de maltraitance par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	6	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	7	1	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 89 : Nombre de cas de complicité de parricide par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 90 : Nombre de cas de complicité de séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	0	1	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	1	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	2	1	1	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 91 : Nombre de cas de complicité de traite des personnes à des fins de travail par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	2
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	4	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	0
Ensemble	0	4	1	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 92 : Nombre de cas de complicité de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	8	0	8	0
Centre	0	3	5	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	8	3	13	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 93 : Nombre de cas de complicité d'empoisonnement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	2
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	1	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	1	0	1	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 94 : Nombre de cas de complicité d'enlèvement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	3	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	3
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	8
Centre-Sud	0	3	0	0
Est	1	2	1	63
Hauts-Bassins	36	36	25	3
Nord	0	1	1	4
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	38	42	30	81

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 95 : Nombre de cas de complicité d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 96 : Nombre de cas de coups et blessures volontaires par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	47	10	26	65
Cascades	41	132	46	142
Centre	49	41	17	326
Centre-Est	122	280	235	161
Centre-Nord	12	16	41	42
Centre-Ouest	11	14	8	48
Centre-Sud	289	242	58	102
Est	35	54	77	42
Hauts-Bassins	116	100	338	163
Nord	24	21	36	42
Plateau-Central	21	5	48	46
Sahel	26	37	48	52
Sud-Ouest	68	46	15	120
Ensemble	861	998	993	1351

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 97 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	2	1	2	3
Cascades	4	11	11	15
Centre	8	4	4	123
Centre-Est	15	35	0	13
Centre-Nord	1	0	2	5
Centre-Ouest	0	2	0	6
Centre-Sud	35	5	2	2
Est	2	2	1	3
Hauts-Bassins	23	20	32	23
Nord	2	0	1	6
Plateau-Central	0	0	0	3
Sahel	0	1	0	3
Sud-Ouest	6	0	2	14
Ensemble	98	81	57	219

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 98 : Nombre de cas de diffamation par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	4	4	3	1
Cascades	10	0	17	35
Centre	4	6	2	63
Centre-Est	3	5	32	33
Centre-Nord	2	0	4	9
Centre-Ouest	0	0	2	15
Centre-Sud	19	14	13	4
Est	9	10	32	25
Hauts-Bassins	43	43	106	245
Nord	4	3	10	17
Plateau-Central	1	0	2	4
Sahel	6	3	2	3
Sud-Ouest	5	10	8	16
Ensemble	110	98	233	470

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 99 : Nombre de cas d'empoisonnement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	1	0	0
Centre	0	0	0	5
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	1	0	0
Centre-Sud	0	8	0	0
Est	1	0	1	2
Hauts-Bassins	0	0	1	0
Nord	1	0	3	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	2	10	6	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 100 : Nombre de cas d'enlèvement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	2	24	30
Cascades	4	0	20	10
Centre	2	3	2	43
Centre-Est	0	0	21	52
Centre-Nord	1	0	2	0
Centre-Ouest	0	0	0	16
Centre-Sud	13	9	3	5
Est	20	27	36	33
Hauts-Bassins	67	27	73	70
Nord	1	4	5	18
Plateau-Central	1	0	1	0
Sahel	1	1	1	1
Sud-Ouest	4	0	4	6
Ensemble	115	73	192	284

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 101 : Nombre de cas d'enlèvement et séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	4
Cascades	1	0	0	0
Centre	0	0	0	43
Centre-Est	0	0	0	4
Centre-Nord	1	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	2
Centre-Sud	6	0	0	0
Est	24	10	2	0
Hauts-Bassins	0	2	0	37
Nord	0	0	0	4
Plateau-Central	1	0	1	0
Sahel	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	33	12	5	96

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 102 : Nombre de cas d'exploitation de personne par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	8	0	7	0
Centre	1	5	5	6
Centre-Est	2	7	0	3
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	5	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	1	0	2	0
Nord	0	0	1	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	17	12	15	12

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 103 : Nombre de cas d'homicide involontaire par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	5
Cascades	0	0	0	3
Centre	0	0	0	33
Centre-Est	1	0	4	4
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	9	17	3	3
Est	10	0	4	4
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	1	1	0	2
Plateau-Central	0	0	0	4
Sahel	0	0	0	5
Sud-Ouest	3	0	8	1
Ensemble	24	18	19	66

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 104 : Nombre de cas d'homicide volontaire/meurtre par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	0	0	0
Cascades	1	1	0	5
Centre	0	0	0	12
Centre-Est	0	0	0	3
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	2
Centre-Sud	7	7	0	0
Est	2	3	4	0
Hauts-Bassins	0	0	2	0
Nord	0	1	2	0
Plateau-Central	0	1	2	5
Sahel	0	0	2	4
Sud-Ouest	0	0	1	1
Ensemble	11	13	13	32

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 105 : Nombre de cas d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	2	0	22
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	12	4	0	0
Est	0	0	0	1
Hauts-Bassins	1	0	1	2
Nord	1	0	0	3
Plateau-Central	0	1	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	2
Ensemble	14	7	1	31

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 106 : Nombre de cas d'injure publique par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	8	10	11	25
Cascades	1	0	12	3
Centre	9	7	17	128
Centre-Est	130	270	136	26
Centre-Nord	3	7	7	0
Centre-Ouest	6	3	1	22
Centre-Sud	169	15	4	8
Est	6	7	3	11
Hauts-Bassins	229	223	274	129
Nord	9	8	5	24
Plateau-Central	3	2	16	11
Sahel	0	1	16	11
Sud-Ouest	12	4	21	39
Ensemble	585	557	523	437

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 107 : Nombre de cas d'injure publique et menace verbale de mort par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	14	1	2	8
Cascades	0	0	3	0
Centre	4	3	7	213
Centre-Est	31	68	14	19
Centre-Nord	0	0	0	7
Centre-Ouest	10	3	2	9
Centre-Sud	47	7	3	3
Est	4	2	0	1
Hauts-Bassins	57	56	56	10
Nord	0	0	2	0
Plateau-Central	4	2	3	9
Sahel	0	0	3	11
Sud-Ouest	0	6	2	12
Ensemble	171	148	97	302

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 108 : Nombre de cas de maltraitance par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	1	2	3
Cascades	8	0	17	1
Centre	5	11	7	30
Centre-Est	0	0	11	9
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	2
Centre-Sud	6	10	0	1
Est	2	2	0	2
Hauts-Bassins	7	13	12	10
Nord	0	0	0	8
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	1	0	0	0
Sud-Ouest	2	0	1	1
Ensemble	31	37	50	69

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 109 : Nombre de cas de menace par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	9	6	2	30
Cascades	6	0	17	16
Centre	14	19	4	170
Centre-Est	58	117	12	35
Centre-Nord	10	3	4	14
Centre-Ouest	15	1	1	38
Centre-Sud	73	35	12	9
Est	23	31	9	3
Hauts-Bassins	67	68	73	112
Nord	10	9	8	53
Plateau-Central	2	4	27	9
Sahel	0	1	27	4
Sud-Ouest	34	44	8	46
Ensemble	321	338	204	539

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 110 : Nombre de cas d'outrage à agent par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	5
Centre-Est	2	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	13	22	0	0
Est	3	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	1	0	0	2
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0
Ensemble	20	23	0	9

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 111 : Nombre de cas de parricide par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	0	0	3
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	0	1	0	0
Est	0	0	0	1
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	1
Ensemble	1	1	1	7

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 112 : Nombre de cas de séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	5
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	1	1	33
Centre-Est	0	0	1	1
Centre-Nord	1	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	3
Centre-Sud	0	0	0	2
Est	3	2	3	7
Hauts-Bassins	3	3	9	5
Nord	1	0	0	14
Plateau-Central	0	1	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	2	4	0
Ensemble	8	9	20	71

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 113 : Nombre de cas de tentative d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	1	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	0	0	0	2
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	2
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0
Ensemble	2	0	0	8

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 114 : Nombre de cas de tentative de meurtre par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	1	2	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1
Ensemble	1	2	0	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 115 : Nombre de cas de tentative d'enlèvement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	2	0	0
Centre-Est	1	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	2	1
Centre-Sud	0	0	0	1
Est	2	2	0	0
Hauts-Bassins	0	3	0	25
Nord	0	3	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	3	10	2	28

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 116 : Nombre de cas de tentative d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	1	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 117 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	4	0
Cascades	0	0	13	0
Centre	0	0	3	0
Centre-Est	1	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	4
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	5	7	0	0
Est	4	0	0	0
Hauts-Bassins	0	5	1	6
Nord	0	0	0	6
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	0
Ensemble	10	12	22	16

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 118 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	12	0	16	0
Centre	8	39	11	21
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	3
Ensemble	20	40	28	24

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 119 : Nombre de cas de violence et voies de fait par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	14	9	0	14
Cascades	20	0	31	0
Centre	7	10	6	99
Centre-Est	67	161	3	49
Centre-Nord	7	9	2	16
Centre-Ouest	12	0	6	5
Centre-Sud	194	74	3	18
Est	6	13	4	45
Hauts-Bassins	94	99	101	154
Nord	5	4	4	35
Plateau-Central	2	0	36	0
Sahel	5	5	36	6
Sud-Ouest	45	28	64	29
Ensemble	478	412	296	470

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 120 : Nombre de cas des autres infractions par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	7	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	7	0	0	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 121 : Récapitulatif 2018

	Cas	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Abandon de domicile conjugal / famille	79	5	9	66	77	0	0	0	18	1	1	12	0	0	0	0	0	14	0	1	10
Assassinat	16	6	0	11	17	0	2	6	6	5	0	8	6	0	8	0	0	2	0	0	0
CBV et destruction volontaire de biens	348	34	37	103	159	0	0	25	23	12	3	33	6	0	21	6	4	11	7	8	2
Complicité d'assassinat	2	0	0	2	2	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Complicité de CBV	102	28	33	58	98	0	0	4	61	11	12	41	2	1	1	15	11	40	4	7	0
Complicité de maltraitance	2	1	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de meurtre	4	3	0	2	5	0	0	0	0	3	0	2	3	0	2	0	0	0	0	0	0
Complicité de parricide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de séquestration	3	2	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0
Complicité de traite des personnes à des fins de travail	2	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité d'empoisonnement	2	2	0	0	2	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0

	Cas	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Complicité d'enlèvement	81	17	39	32	87	0	0	0	15	15	4	11	0	4	7	15	0	4	0	0	0
Complicité d'infanticide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coups et Blessures Volontaires (CBV)	1351	505	211	610	1053	16	4	280	475	150	66	231	55	19	91	191	57	178	35	20	3
Destruction volontaire de biens	157	58	16	46	109	0	0	19	9	10	7	24	5	0	10	10	1	14	15	6	0
Diffamation	470	115	85	246	408	0	0	0	20	68	41	104	0	0	7	68	41	100	0	0	0
Empoisonnement	11	0	3	8	11	0	0	0	9	0	0	6	0	2	4	0	0	2	0	0	0
Enlèvement	284	181	30	43	245	0	0	2	51	123	10	26	14	2	9	111	6	17	4	5	7
Enlèvement et séquestration	96	24	26	14	61	0	0	0	10	16	23	3	2	0	2	13	23	0	1	0	1
Exploitation de personnes	12	0	0	12	11	0	0	0	0	0	0	6	1	0	3	0	0	2	0	0	2
Homicide involontaire	66	34	0	23	54	0	0	2	38	26	0	18	17	0	14	11	0	6	3	0	0
Homicide volontaire / meurtre	32	10	5	12	15	2	4	16	7	10	2	10	10	0	10	0	4	2	0	0	0
Infanticide	31	1	16	14	28	0	0	2	27	1	3	12	0	3	9	0	3	0	1	0	0
Injures publiques	437	103	117	217	367	3	0	0	31	1	4	73	0	0	9	10	7	78	0	0	1
Injures publiques et menaces verbales de mort	302	72	69	125	248	0	0	22	22	9	3	9	2	0	5	7	3	11	0	0	0
Maltraitance	69	3	9	58	66	0	0	7	21	1	8	18	0	0	6	0	5	7	0	0	4
Menace	539	139	66	294	414	0	2	37	186	44	2	92	6	1	10	37	7	65	5	0	1
Outrage à agent	9	6	0	3	9	0	0	0	2	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Parricide	7	5	1	0	6	0	0	3	1	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0

	Cas	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Séquestration	71	35	6	14	54	0	0	0	21	17	0	4	4	0	3	13	0	2	0	2	0
Tentative d'assassinat	8	5	2	2	9	0	0	4	2	2	0	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	2	0	0	1	1	0	0
Tentative de parricide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative d'enlèvement	28	21	0	7	27	0	0	0	0	17	0	5	12	0	3	5	0	2	0	0	0
Tentative d'infanticide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Traite des personnes à des fins de travail	16	2	1	13	16	0	0	0	7	0	0	5	0	0	3	0	0	1	0	0	2
Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	24	0	0	25	8	0	0	0	9	0	0	16	0	0	14	0	0	2	0	0	0
Violences et voies de fait	470	153	86	210	409	0	0	24	72	21	14	41	0	0	11	27	16	38	9	6	4
Autres	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Ensemble	5 133	1 571	867	2 275	4 082	21	12	453	1 147	572	203	815	153	33	265	542	188	600	86	55	37

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.1.5. Crimes et délits contre la sécurité publique

Tableau 122 : Crimes et délits contre la sécurité publique

Infractions commises	2015	2016	2017	2018
Association de malfaiteurs	3	1	2	16
Complicité de détention illégale d'armes à feu	0	2	0	5
Complicité d'évasion	0	0	0	0
Détention illégale d'armes à feu	2	4	0	5
Evasion	4	4	0	2
Mendicité	7	0	9	20
Rébellion	0	0	0	1
Tentative d'évasion	0	0	0	0
Vagabondage	0	1	1	10
Autres	0	0	0	13
Ensemble	16	12	12	72

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 123 : Nombre de cas d'association de malfaiteurs par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	4
Centre-Est	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	6
Hauts-Bassins	0	0	0	2
Nord	2	1	0	2
Plateau-Central	0	0	1	0
Sahel	0	0	1	0
Sud-Ouest	1	0	0	0
Ensemble	3	1	2	16

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 124 : Nombre de cas de complicité de détention illégale d'armes à feu par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	5
Nord	0	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	2	0	5

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 125 : Nombre de cas d'évasion par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	1	1	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	3	2	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	1
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	4	4	0	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 126 : Nombre de cas de détention illégale d'armes à feu par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	2	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	1	0	1
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	1	1	0	4
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0
Ensemble	2	4	0	5

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 127 : Nombre de cas de mendicité par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	7	0	9	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	18
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	7	0	9	20

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 128 : Nombre de cas de vagabondage par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	4
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	2
Nord	0	0	0	3
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	0	1	1	10

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 129 : Récapitulatif 2018

	Cas			Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
	G	F	Fa	G	F	Fa	A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Association de malfaiteurs	16	15	0	5			17	2	4	2	4	12	0	3	5	0	3	8	0	0	1	0	0
Complicité de détention illégale d'armes à feu	5	5	0	0			5	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité d'évasion	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détention illégale d'armes à feu	5	5	0	0			5	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Evasion	2	2	0	0			2	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Mendicité	20	22	2	2			26	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	4	2	0
Rébellion	1	8	0	0			8	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0
Tentative d'évasion	0	0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vagabondage	10	4	6	0			10	0	0	0	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	2	1	0
Autres	13	2	3	9			10	0	0	0	0	0	0	4	0	0	2	0	0	1	0	0	1
Ensemble	72	63	11	16			83	2	4	2	4	30	1	9	8	0	5	17	0	3	7	3	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2. Victimes

Tableau 130 : Nombre de cas par type de violences

Types de violences	2015	2016	2017	2018
Atteintes à l'intégrité physique et à la vie	3163	3124	4227	5144
Violences morales et psychologiques	1136	1197	1513	1754
Violences sexuelles	549	661	548	844
Ensemble	4 848	4 982	6 288	7 742

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.1. Atteintes à l'intégrité physique et à la vie

Tableau 131 : Nombre de cas d'atteinte à l'intégrité physique et à la vie

Infractions commises	2015	2016	2017	2018
Assassinat	10	8	7	18
Avortement	4	5	13	14
CBV et destruction volontaire de biens	101	96	231	102
Coups et Blessures Volontaires (CBV)	1 475	1 235	1 812	1898
Empoisonnement	18	9	4	5
Enlèvement	188	215	636	768
Enlèvement et séquestration	208	261	206	285
Exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables	34	74	38	35
Homicide involontaire	25	21	22	65
Homicide volontaire / meurtre	10	9	18	27
Infanticide	0	5	4	12
Maltraitance	60	99	82	81
Menace	426	452	490	1028
Mutilations génitales féminines	54	59	55	11
Parricide	3	0	0	2
Séquestration	45	27	34	151
Tentative d'assassinat	3	14	1	6
Tentative d'avortement	1	2	9	8
Tentative de meurtre	1	7	1	4
Tentative de parricide	0	0	0	0
Tentative d'infanticide	1	0	1	1
Violences et voies de fait	496	526	563	623
Ensemble	3 163	3 124	4 227	5 144

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 132 : Nombre de cas d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	4
Centre-Est	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	0	1	1	2
Est	2	2	0	2
Hauts-Bassins	4	5	4	1
Nord	2	0	0	0
Plateau-Central	1	0	1	1
Sahel	0	0	0	4
Sud-Ouest	1	0	0	1
Ensemble	10	8	7	18

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 133 : Nombre de cas d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	0	3	0	0
Centre	1	0	0	6
Centre-Est	0	0	4	2
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	0
Centre-Sud	0	0	3	0
Est	0	0	0	3
Hauts-Bassins	1	1	1	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	2
Sahel	0	0	1	0
Sud-Ouest	1	1	4	0
Ensemble	4	5	13	14

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 134 : Nombre de cas de CBV et destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	1	0	9
Cascades	3	0	0	6
Centre	3	4	4	18
Centre-Est	27	19	83	24
Centre-Nord	0	0	0	8
Centre-Ouest	2	4	3	3
Centre-Sud	1	2	83	7
Est	3	3	0	4
Hauts-Bassins	48	49	50	3
Nord	2	1	1	6
Plateau-Central	0	1	1	3
Sahel	1	1	2	0
Sud-Ouest	10	11	4	11
Ensemble	101	96	231	102

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 135 : Nombre de cas de CBV par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	46	33	47	109
Cascades	41	83	55	55
Centre	38	52	43	619
Centre-Est	349	349	367	244
Centre-Nord	34	27	144	149
Centre-Ouest	25	31	49	78
Centre-Sud	354	172	336	77
Est	73	57	230	89
Hauts-Bassins	273	292	356	78
Nord	45	29	81	55
Plateau-Central	47	19	34	84
Sahel	37	32	42	65
Sud-Ouest	113	59	28	196
Ensemble	1 475	1 235	1 812	1 898

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 136 : Nombre de cas d'empoisonnement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	0	1	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	3
Centre-Ouest	0	1	0	0
Centre-Sud	18	7	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	1	0
Nord	0	1	2	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	18	9	4	5

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 137 : Nombre de cas d'enlèvement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	8	7	61	106
Cascades	4	21	18	31
Centre	6	19	12	59
Centre-Est	72	93	101	106
Centre-Nord	2	2	31	47
Centre-Ouest	0	0	10	60
Centre-Sud	22	3	103	13
Est	43	14	162	208
Hauts-Bassins	7	23	72	60
Nord	13	10	33	31
Plateau-Central	3	10	1	18
Sahel	0	3	7	1
Sud-Ouest	8	10	25	28
Ensemble	188	215	636	768

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 138 : Nombre de cas d'enlèvement et séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	1	15	57
Cascades	1	33	2	3
Centre	0	4	2	60
Centre-Est	42	93	40	30
Centre-Nord	0	0	2	3
Centre-Ouest	2	5	4	7
Centre-Sud	30	25	43	7
Est	22	4	8	95
Hauts-Bassins	99	87	86	7
Nord	1	0	0	3
Plateau-Central	5	9	0	3
Sahel	4	0	1	2
Sud-Ouest	1	0	3	8
Ensemble	208	261	206	285

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 139 : Nombre de cas d'exposition ou délaisement d'enfants ou d'incapables par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	4	2
Centre	1	34	15	25
Centre-Est	10	7	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	1	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	3	18	17	0
Nord	0	1	0	2
Plateau-Central	20	14	0	1
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	4
Ensemble	34	74	38	35

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 140 : Nombre de cas d'homicide involontaire par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	1
Cascades	0	0	0	4
Centre	0	0	0	22
Centre-Est	0	0	1	2
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	6	1
Centre-Sud	11	13	0	8
Est	8	1	1	3
Hauts-Bassins	1	1	1	1
Nord	2	2	2	4
Plateau-Central	0	0	3	13
Sahel	0	0	1	3
Sud-Ouest	3	4	6	2
Ensemble	25	21	22	65

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 141 : Nombre de cas d'homicide volontaire / meurtre par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	0	1	0
Cascades	1	0	1	1
Centre	0	0	0	5
Centre-Est	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	3
Centre-Sud	2	2	0	0
Est	0	1	4	4
Hauts-Bassins	3	2	3	3
Nord	1	1	5	1
Plateau-Central	0	2	0	2
Sahel	0	0	2	3
Sud-Ouest	2	1	2	3
Ensemble	10	9	18	27

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 142 : Nombre de cas d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	4
Centre	0	2	0	0
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	1	0	0
Est	0	0	0	1
Hauts-Bassins	0	1	0	0
Nord	0	1	2	4
Plateau-Central	0	0	1	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	2
Ensemble	0	5	4	12

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 143 : Nombre de cas de maltraitance par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	1	1	2	2
Cascades	0	7	13	11
Centre	13	29	13	27
Centre-Est	0	0	14	7
Centre-Nord	2	3	1	11
Centre-Ouest	0	1	1	1
Centre-Sud	22	33	21	2
Est	1	0	2	4
Hauts-Bassins	12	21	11	1
Nord	1	0	1	11
Plateau-Central	1	0	0	1
Sahel	0	0	2	0
Sud-Ouest	7	4	1	3
Ensemble	60	99	82	81

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 144 : Nombre de cas de menace par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	19	17	2	44
Cascades	0	0	12	46
Centre	24	23	33	529
Centre-Est	271	264	155	57
Centre-Nord	11	7	22	70
Centre-Ouest	2	37	18	35
Centre-Sud	15	21	174	33
Est	20	12	14	14
Hauts-Bassins	9	10	9	35
Nord	15	10	17	46
Plateau-Central	15	27	10	13
Sahel	5	2	13	37
Sud-Ouest	20	22	11	69
Ensemble	426	452	490	1 028

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 145 : Nombre de cas de mutilations génitales féminines par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	12	1
Cascades	6	0	5	1
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	43	51	9	2
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	0	4	2	0
Est	1	0	9	1
Hauts-Bassins	0	1	2	1
Nord	0	0	1	1
Plateau-Central	0	0	14	1
Sahel	0	0	1	0
Sud-Ouest	4	3	0	1
Ensemble	54	59	55	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 146 : Nombre de cas de parricide par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	1	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	2	0	0	2
Ensemble	3	0	0	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 147 : Nombre de cas de séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	3	1	3	34
Cascades	0	12	3	14
Centre	2	2	2	26
Centre-Est	30	7	2	8
Centre-Nord	1	0	0	4
Centre-Ouest	0	0	1	6
Centre-Sud	0	0	3	4
Est	1	1	1	22
Hauts-Bassins	5	2	11	6
Nord	0	1	3	14
Plateau-Central	0	0	0	12
Sahel	3	1	1	0
Sud-Ouest	0	0	4	1
Ensemble	45	27	34	151

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 148 : Nombre de cas de tentative d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	0	10	0	1
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	1	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	2
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	2	2	0	0
Nord	1	1	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	1	0	0
Ensemble	3	14	1	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 149 : Nombre de cas de tentative d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	4	0
Centre	0	1	0	3
Centre-Est	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	2	0
Est	1	1	0	2
Hauts-Bassins	0	0	1	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	3
Ensemble	1	2	9	8

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 150 : Nombre de cas de tentative de meurtre par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	5	0	0
Centre	0	0	0	2
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	1	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	2
Ensemble	1	7	1	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 151 : Nombre de cas de tentative d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	1	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	1	0	0	1
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	1	0	1	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 152 : Nombre de cas de violences et voies de fait par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	32	31	12	41
Cascades	19	0	36	43
Centre	13	21	9	232
Centre-Est	247	252	138	33
Centre-Nord	16	12	27	35
Centre-Ouest	3	38	25	35
Centre-Sud	37	25	158	37
Est	13	8	8	38
Hauts-Bassins	68	76	75	35
Nord	9	7	33	43
Plateau-Central	8	31	18	18
Sahel	0	0	18	4
Sud-Ouest	31	25	6	29
Ensemble	496	526	563	623

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 153 : Récapitulatif 2018

Infraction commise	Nombre de Cas	Victimes			Burkinabè	Référéés			rapatriées			Retour en famille		
		G	F	Fa		G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Assassinat	18	4	2	13	19	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Avortement	14	6	1	6	12	1	1	6	0	0	0	0	0	0
CBV et destruction volontaire de biens	102	20	22	57	88	1	3	11	0	0	0	1	4	9
Coups et Blessures Volontaires (CBV)	1898	338	405	1164	1739	29	97	215	0	3	14	37	78	324
Empoisonnement	5	6	1	4	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enlèvement	768	27	598	135	586	2	183	23	0	0	0	10	189	52
Enlèvement et séquestration	285	7	216	36	246	3	92	5	0	0	0	0	60	17
Exposition ou délaisement d'enfants ou d'incapables	35	15	9	0	24	14	5	0	0	0	0	1	0	0
Homicide involontaire	65	29	9	27	65	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Homicide volontaire / meurtre	27	6	4	19	29	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Infanticide	12	8	4	0	12	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Maltraitance	81	18	60	16	83	12	27	4	2	0	0	2	21	7
Menace	1028	313	202	558	904	3	8	13	0	26	17	36	64	78
Mutilations génitales	11	0	23	6	28	0	25	0	0	0	0	0	2	1
Parricide	2	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Séquestration	151	1	112	46	132	1	5	0	0	11	0	0	44	17
Tentative d'assassinat	6	3	1	2	6	1	1	1	0	0	0	2	0	0
Tentative d'avortement	8	3	1	4	7	0	1	4	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	4	1	0	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tentative de parricide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative d'infanticide	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences et voies de faits	623	112	143	343	538	14	1	5	0	0	3	53	19	44
Ensemble	5 144	919	1 814	2 439	4 536	81	450	288	2	40	34	142	483	551

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.2. Violences morales et psychologiques

Tableau 154 : Nombre de cas de violence morale et psychologique

Infractions commises	2015	2016	2017	2018
Abandon de domicile conjugal / famille	28	23	31	53
Abus d'autorité	0	0	0	0
Chantage	4	6	2	21
Destruction volontaire de biens	117	148	102	192
Détournement de biens d'héritage	2	1	1	11
Détournement de mineur(e)s	9	41	26	25
Diffamation	185	190	251	294
Enlèvement (retrait d'enfants)	119	86	43	38
Exploitation de personnes	16	44	20	18
Incendie volontaire	6	5	7	24
Incitation de mineur(e)s à la débauche	4	4	12	5
Injures publiques	384	351	599	464
Injures publiques et menaces verbales de mort	148	147	244	379
Outrage à agent	3	1	0	10
Outrage public à la pudeur	0	3	8	8
Traite des personnes à des fins de travail	59	106	115	106
Usurpation de titre	1	0	3	2
Violation de domicile	51	41	49	104
Ensemble	1 136	1 197	1 513	1 754

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 155 : Nombre de cas d'abandon de domicile conjugal/famille par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	1
Cascades	0	0	2	6
Centre	1	0	0	19
Centre-Est	0	0	6	7
Centre-Nord	0	0	0	7
Centre-Ouest	1	0	0	1
Centre-Sud	9	7	7	0
Est	6	6	1	0
Hauts-Bassins	5	0	5	1
Nord	2	2	2	6
Plateau-Central	0	3	3	5
Sahel	3	3	2	0
Sud-Ouest	1	2	1	0
Ensemble	28	23	31	53

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 156 : Nombre de cas de chantage par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	3	5	0	16
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1
Est	0	0	1	1
Hauts-Bassins	1	1	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	2
Ensemble	4	6	2	21

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 157 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	2	3	2	4
Cascades	3	17	17	1
Centre	4	9	3	148
Centre-Est	33	38	7	11
Centre-Nord	0	0	4	3
Centre-Ouest	0	0	0	3
Centre-Sud	22	19	8	7
Est	3	2	7	6
Hauts-Bassins	42	51	40	3
Nord	1	2	2	1
Plateau-Central	1	1	8	0
Sahel	0	1	2	0
Sud-Ouest	6	5	2	5
Ensemble	117	148	102	192

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 158 : Nombre de cas de détournement de biens d'héritage par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	1	1
Centre	0	1	0	2
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	2	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	5
Ensemble	2	1	1	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 159 : Nombre de cas de détournement de mineur(e)s par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	2
Cascades	0	0	6	1
Centre	1	31	9	16
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	2	1	0	0
Est	1	0	0	2
Hauts-Bassins	5	8	8	0
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	1	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	2	3
Ensemble	9	41	26	25

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 160 : Nombre de cas de diffamation par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	4	5	2	6
Cascades	8	16	9	9
Centre	6	5	8	129
Centre-Est	86	80	48	30
Centre-Nord	3	6	3	21
Centre-Ouest	0	9	7	8
Centre-Sud	10	13	44	4
Est	7	2	15	34
Hauts-Bassins	44	39	79	8
Nord	0	0	27	9
Plateau-Central	2	4	1	8
Sahel	5	3	4	22
Sud-Ouest	10	8	4	6
Ensemble	185	190	251	294

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 161 : Nombre de cas d'enlèvement (retrait d'enfants) par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1
Cascades	8	0	0	1
Centre	1	16	22	18
Centre-Est	87	48	0	4
Centre-Nord	0	2	0	0
Centre-Ouest	0	1	3	4
Centre-Sud	0	1	3	0
Est	6	0	0	1
Hauts-Bassins	13	12	6	4
Nord	3	4	0	1
Plateau-Central	0	2	1	0
Sahel	0	0	4	0
Sud-Ouest	1	0	4	4
Ensemble	119	86	43	38

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 162 : Nombre de cas d'exploitation de personnes par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	3
Cascades	0	21	11	0
Centre	0	4	6	6
Centre-Est	0	0	0	3
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	15	18	0	1
Est	1	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	2	0
Nord	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	3
Ensemble	16	44	20	18

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 163 : Nombre de cas d'incendie volontaire par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	1	1	0
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	0	0	8
Centre-Est	1	0	0	3
Centre-Nord	0	0	2	3
Centre-Ouest	0	0	1	0
Centre-Sud	0	2	0	1
Est	1	0	0	2
Hauts-Bassins	3	2	1	0
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	1	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	1	5
Ensemble	6	5	7	24

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 164 : Nombre de cas d'incitation de mineur(e)s à la débauche par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	4	0
Centre	0	0	0	1
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	2
Hauts-Bassins	4	4	8	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0
Ensemble	4	4	12	5

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 165 : Nombre de cas d'Injures publiques par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	8	19	8	26
Cascades	0	0	4	21
Centre	11	16	15	186
Centre-Est	243	180	196	51
Centre-Nord	7	16	12	44
Centre-Ouest	7	11	6	22
Centre-Sud	0	7	201	10
Est	11	1	1	25
Hauts-Bassins	66	71	107	22
Nord	7	8	19	21
Plateau-Central	5	8	0	0
Sahel	1	3	23	11
Sud-Ouest	18	11	7	25
Ensemble	384	351	599	464

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 166 : Nombre de cas d'Injures publiques et menace verbale de mort par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	14	3	2	11
Cascades	0	0	6	8
Centre	9	8	5	135
Centre-Est	71	56	88	73
Centre-Nord	1	6	3	11
Centre-Ouest	3	7	16	23
Centre-Sud	13	23	88	0
Est	12	7	0	18
Hauts-Bassins	5	9	17	23
Nord	7	6	17	8
Plateau-Central	5	0	0	7
Sahel	2	2	1	9
Sud-Ouest	6	20	1	53
Ensemble	148	147	244	379

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 167 : Nombre de cas d'outrage à agent par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	1
Centre	0	0	0	5
Centre-Est	1	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	2	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	1	0	2
Ensemble	3	1	0	10

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 168 : Nombre de cas d'outrage public à la pudeur par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	1
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	1	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	5	0
Nord	0	1	1	0
Plateau-Central	0	0	0	1
Sahel	0	0	0	1
Sud-Ouest	0	1	0	4
Ensemble	0	3	8	8

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 169 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	8	32	13	6
Centre	5	20	2	6
Centre-Est	18	12	20	0
Centre-Nord	0	0	25	18
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	28	20	0
Est	3	3	0	65
Hauts-Bassins	24	11	17	0
Nord	0	0	15	6
Plateau-Central	1	0	0	0
Sahel	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	0	1	5
Ensemble	59	106	115	106

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 170 : Nombre de cas d'usurpation de titre par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0
Centre	0	0	0	1
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	1	0	2	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1
Ensemble	1	0	3	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 171 : Nombre de cas de violation de domicile par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	9	4	0	12
Cascades	2	13	3	3
Centre	9	12	8	53
Centre-Est	0	1	0	5
Centre-Nord	0	1	0	1
Centre-Ouest	0	0	3	3
Centre-Sud	5	1	0	1
Est	3	0	1	7
Hauts-Bassins	19	9	20	3
Nord	0	0	6	3
Plateau-Central	0	0	6	0
Sahel	1	0	0	2
Sud-Ouest	3	0	2	11
Ensemble	51	41	49	104

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 172 : Récapitulatif 2018

Infractions commises	Nombre de Cas	Victimes				Burkinabè	Victimes référées			Victimes rapatriées			Retour en famille		
		G	F	Fa	G		F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Abandon de domicile conjugal / famille	53	10	12	31	49	2	9	4	0	0	0	0	1	15	
Abus d'autorité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Chantage	21	2	8	14	13	0	0	0	0	0	0	2	3	0	
Destruction volontaire de biens	192	38	10	106	122	7	1	13	0	0	0	6	1	19	
Détournement de biens d'héritage	11	1	0	10	11	1	0	2	0	0	0	0	0	0	
Détournement de mineur(e)s	25	1	22	0	21	0	11	0	0	1	0	0	7	0	
Diffamation	294	82	31	174	245	2	4	29	0	0	0	2	5	49	
Enlèvement (retrait d'enfants)	38	13	24	7	36	1	3	0	0	0	0	1	17	0	
Exploitation de personnes	18	7	8	4	16	1	7	1	0	0	3	5	1	0	
Incendie volontaire	24	15	0	12	27	3	0	1	0	0	0	2	0	1	
Incitation de mineur(e)s à la débauche	5	0	5	0	3	0	2	0	0	0	0	0	2	0	
Injures publiques	464	65	70	298	371	7	0	18	0	0	0	1	0	78	
Injures publiques et menaces verbales de mort	379	30	42	255	286	6	2	35	0	0	0	2	6	65	
Outrage à agent	10	1	1	8	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Outrage public à la pudeur	8	0	2	6	6	0	0	0	0	0	0	0	1	3	
Traite des personnes à des fins de travail	106	90	12	13	105	23	7	7	0	4	6	65	1	0	
Usurpation de titre	2	2	0	1	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	
Violation de domicile	104	5	5	68	75	0	0	16	0	0	0	0	1	3	
Ensemble	1 754	362	252	1 007	1 399	55	46	126	0	5	9	86	46	233	

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.3. Violences sexuelles

Tableau 173 : Nombre de cas de violence sexuelle

Infractions commises	2015	2016	2017	2018
Adultère	27	29	13	24
Attentat à la pudeur	33	34	24	15
Harcèlement sexuel	96	127	67	86
Harcèlement sexuel et voies de fait	20	34	2	76
Inceste	0	0	2	38
Mariage forcé	88	101	135	15
Proxénétisme	10	9	5	218
Tentative de viol	27	35	21	18
Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	16	51	26	76
Viol	116	139	175	37
Autres	116	102	78	241
Ensemble	549	661	548	844

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 174 : Nombre de cas d'adultère par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0
Cascades	0	0	2	4
Centre	0	0	0	6
Centre-Est	8	9	4	0
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	17	19	4	1
Est	1	1	1	1
Hauts-Bassins	0	0	1	1
Nord	1	0	0	4
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	5
Ensemble	27	29	13	24

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 175 : Nombre de cas d'attentat à la pudeur par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	1	0	1
Cascades	0	0	1	1
Centre	0	9	1	3
Centre-Est	0	0	0	1
Centre-Nord	0	1	0	3
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	9	6	0	2
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	20	15	20	1
Nord	1	0	1	1
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	1	0	0	0
Sud-Ouest	2	2	1	1
Ensemble	33	34	24	15

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 176 : Nombre de cas de harcèlement sexuel par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	2	2	6
Cascades	2	17	6	7
Centre	12	12	3	26
Centre-Est	60	70	17	2
Centre-Nord	0	3	9	8
Centre-Ouest	0	2	0	3
Centre-Sud	16	13	18	1
Est	3	3	1	5
Hauts-Bassins	0	1	5	3
Nord	0	0	2	7
Plateau-Central	2	4	4	0
Sahel	0	0	0	2
Sud-Ouest	1	0	0	6
Ensemble	96	127	67	76

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 177 : Nombre de cas de harcèlement sexuel et voies de fait par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	3
Cascades	0	20	0	1
Centre	2	3	0	26
Centre-Est	13	8	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	2	0	0	3
Est	2	2	0	1
Hauts-Bassins	1	0	0	0
Nord	0	0	0	1
Plateau-Central	0	1	2	0
Sahel	0	0	0	1
Sud-Ouest	0	0	0	1
Ensemble	20	34	2	38

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 178 : Nombre de cas d'inceste par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	0	0	1	5
Centre	0	0	1	0
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1
Nord	0	0	0	5
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	2
Ensemble	0	0	2	15

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 179 : Nombre de cas de mariage forcé par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	5	6
Cascades	0	13	20	45
Centre	0	6	7	12
Centre-Est	14	8	5	18
Centre-Nord	0	0	7	18
Centre-Ouest	0	0	2	18
Centre-Sud	22	27	6	0
Est	1	0	0	32
Hauts-Bassins	36	37	41	18
Nord	4	3	22	45
Plateau-Central	0	1	0	2
Sahel	10	6	19	0
Sud-Ouest	1	0	1	4
Ensemble	88	101	135	218

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 180 : Nombre de cas de proxénétisme par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	7	0	4	0
Centre	2	8	1	7
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	1	0	11
Ensemble	10	9	5	18

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 181 : Nombre de cas de tentative de viol par région par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	3	5	1	8
Cascades	0	0	0	0
Centre	3	8	2	29
Centre-Est	1	1	0	3
Centre-Nord	0	2	1	5
Centre-Ouest	0	1	1	4
Centre-Sud	1	2	0	3
Est	5	1	0	2
Hauts-Bassins	8	5	2	4
Nord	2	2	3	0
Plateau-Central	0	1	0	0
Sahel	2	4	9	1
Sud-Ouest	2	3	2	17
Ensemble	27	35	21	76

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 182 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0
Cascades	10	16	12	6
Centre	6	35	11	19
Centre-Est	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1
Centre-Sud	0	0	0	0
Est	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	2	1
Nord	0	0	0	6
Plateau-Central	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	4
Ensemble	16	51	26	37

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 183 : Nombre de cas de viol par région

Régions	2015	2016	2017	2018
Boucle du Mouhoun	3	6	12	21
Cascades	0	18	3	8
Centre	3	12	12	94
Centre-Est	61	49	13	9
Centre-Nord	1	1	13	15
Centre-Ouest	1	5	6	16
Centre-Sud	14	15	15	9
Est	5	2	21	10
Hauts-Bassins	5	18	43	16
Nord	8	5	18	8
Plateau-Central	0	1	5	10
Sahel	11	3	9	11
Sud-Ouest	4	4	5	14
Ensemble	116	139	175	241

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 184 : Récapitulatif 2018

Infractions commises	Nombre de Cas	Victimes			Burkinabè	Victimes référées			Victimes rapatriées			Retour en famille		
		G	F	Fa		G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Adultère	24	0	2	20	19	0	0	1	0	0	0	0	1	3
Attentat à la pudeur	15	2	10	3	13	0	2	0	0	0	0	2	0	1
Harcèlement sexuel	76	0	23	55	68	0	0	5	0	1	0	0	5	13
Harcèlement sexuel et voies de fait	38	0	15	24	30	0	1	5	0	0	0	0	0	0
Inceste	15	7	4	4	15	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Mariage forcé	218	0	172	45	214	0	50	2	0	0	1	0	45	3
Proxénétisme	18	0	20	15	6	0	6	2	0	8	5	0	5	1
Tentative de viol	76	0	39	33	68	0	20	19	0	0	0	0	9	6
Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	37	0	40	38	12	0	13	25	0	9	11	0	18	2
Viol	241	0	164	69	210	0	72	33	0	16	4	0	42	24
Autres	86	4	12	74	90	6	3	5	0	0	0	0	3	63
Ensemble	844	13	501	380	745	6	167	97	0	34	21	2	128	119

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

ANNEXES

Références bibliographiques :

- ☞ Convention internationale relative aux droits de l'enfant ;
- ☞ Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- ☞ Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants ;
- ☞ Convention n°189 sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques ;
- ☞ Convention n°28 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants ou convention de la Haye ;
- ☞ Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi ;
- ☞ Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'enfant ;
- ☞ Protocole additif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ;
- ☞ Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants ;
- ☞ Loi n° 028-2008/AN du 13 mai 2008 portant code du travail au Burkina Faso ;
- ☞ Loi n° 025-2018/AN du 31 mai 2018 portant code pénal et ses modificatifs ;
- ☞ Loi n° 040-2019/AN du 29 mai 2019 portant code de procédure pénale ;
- ☞ Zatu an VII 13 du 16 novembre 1989 portant institution et application d'un code des personnes et de la famille au Burkina Faso ;
- ☞ Décret n°2016-504 /PRES/PM/MFPTPS/MS/MFSNF du 09 juin 2016 portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants ;
- ☞ Décret n°2009-301/PRES/PM/SECU/MATD/MEF/MECV/MJ/MCPEA du 08 mai 2009 portant régime des armes et munitions civiles au Burkina Faso ;
- ☞ Arrêté n°2018-0047/MSECU/CAB du 22 Janvier 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Brigades Régionales de Protection de l'Enfance.
- ☞ Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et de son protocole de Maputo relatif aux droits de la femme. 2003

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Activités de police administrative	22
Tableau 2 : Nombre d'assistances aux autres administrations par région	22
Tableau 3 : Nombre de déclarations de sorties d'enfants reçues par région	23
Tableau 4 : Nombre de déclarations de sorties d'enfants reçues par région et par sexe	23
Tableau 5 : Nombre de déclarations de sorties de femmes reçues par région	24
Tableau 6 : Nombre de déclarations d'enfants en fugue reçues par région	24
Tableau 7 : Nombre de déclarations d'enfants en fugue reçues par région et par sexe	25
Tableau 8 : Nombre d'enfants déclarés en fugue reçus par région	25
Tableau 9 : Nombre d'enfants déclarés en fugue reçus par région et par sexe	26
Tableau 10 : Nombre d'enfants déclarés sortis reçus par région	26
Tableau 11 : Nombre d'enfants déclarés sortis reçus par région et par sexe	27
Tableau 12 : Nombre d'enfants égarés retrouvés par région	27
Tableau 13 : Nombre d'enfants égarés retrouvés par région et par sexe	28
Tableau 14 : Nombre de femmes en difficulté reçues par région	28
Tableau 15 : Nombre de réquisitions à personne qualifiée par région	29
Tableau 16 : Nombre de sorties dissuasives par région	29
Tableau 17 : Nombre de sorties pour contrôles par région	30
Tableau 18 : Nombre de sorties pour sensibilisation par région	30
Tableau 19 : Nombre d'instructions de justice	32
Tableau 20 : Nombre d'assistances à huissier par région reçues et exécutées	32
Tableau 21 : Nombre de commissions rogatoires par région reçues et exécutées	32
Tableau 22 : Nombre d'instructions du parquet par région reçues et exécutées	33
Tableau 23 : Nombre d'instructions de justice reçues et exécutées par structure	33
Tableau 24 : Nombre de cas par type d'infractions	41
Tableau 25 : Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	41
Tableau 26 : Nombre de cas d'adultère par région	42
Tableau 27 : Nombre de cas d'attentat à la pudeur par région	42
Tableau 28 : Nombre de cas d'avortement par région	43
Tableau 29 : Nombre de cas de complicité d'avortement par région	43
Tableau 30 : Nombre de cas de complicité de détournement de mineur(e)s par région	44
Tableau 31 : Nombre de cas de complicité de mariage forcé par région	44
Tableau 32 : Nombre de cas de complicité de mutilations génitales féminines par région	45
Tableau 33 : Nombre de cas de complicité de proxénétisme par région	45
Tableau 34 : Nombre de cas de complicité de viol par région	46
Tableau 35 : Nombre de cas de complicité d'exposition ou de délaissement d'enfants ou d'incapables par région	46
Tableau 36 : Nombre de cas de détournement de mineur(e)s par région	47
Tableau 37 : Nombre de cas d'exposition ou de délaissement d'enfants ou d'incapables par région	47
Tableau 38 : Nombre de cas de harcèlement sexuel par région	48
Tableau 39 : Nombre de cas de harcèlement sexuel et voies de fait par région	48
Tableau 40 : Nombre de cas d'incitation de mineur(e)s à la débauche	49
Tableau 41 : Nombre de cas de mariage forcé par région	49
Tableau 42 : Nombre de cas de mutilations génitales féminines par région	50
Tableau 43 : Nombre de cas d'outrage public aux bonnes mœurs par région	50
Tableau 44 : Nombre de cas de proxénétisme par région	51
Tableau 45 : Nombre de cas de racolage par région	51
Tableau 46 : Nombre de cas de tentative d'avortement par région	52
Tableau 47 : Nombre de cas de tentative de viol par région	52
Tableau 48 : Nombre de cas de trafic de stupéfiants par région	53
Tableau 49 : Nombre de cas d'usage illicite de stupéfiants par région	53
Tableau 50 : Nombre de cas de viol par région	54
Tableau 51 : Nombre de cas des autres infractions par région	54
Tableau 52 : Récapitulatif 2018	55
Tableau 53 : Crimes et délits contre la paix publique	57
Tableau 54 : Nombre de cas d'abattage clandestin par région	57
Tableau 55 : Nombre de cas de complicité de faux monnayage par région	58
Tableau 56 : Nombre de cas de détournement de biens publics par région	58
Tableau 57 : Nombre de cas de faux en écriture par région	59
Tableau 58 : Nombre de cas de faux et usage de faux par région	59

Tableau 59 : Nombre de cas de faux monnayage par région	60
Tableau 60 : Nombre de cas d'ivresse publique et manifeste par région	60
Tableau 61 : Nombre de cas d'usage de fausses monnaies par région	61
Tableau 62 : Nombre de cas d' usurpation de titre par région	61
Tableau 63 : Nombre de cas de violation de domicile par région	62
Tableau 64 : Récapitulatif 2018.....	63
Tableau 65 : Crimes et délits contre la propriété	65
Tableau 66 : Nombre de cas d'abus de confiance par région.....	65
Tableau 67 : Nombre de cas de chantage par région	66
Tableau 68 : Nombre de cas de complicité de vols par région	66
Tableau 69 : Nombre de cas complicité d'escroqueries par région	67
Tableau 70 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région	67
Tableau 71 : Nombre de cas de détournement de biens d'héritage par région.....	68
Tableau 72 : Nombre de cas d'escroquerie par région	68
Tableau 73 : Nombre de cas de filouterie par région	69
Tableau 74 : Nombre de cas d'incendie volontaire par région.....	69
Tableau 75 : Nombre de cas de recel de chose par région	70
Tableau 76 : Nombre de cas de stellionat par région	70
Tableau 77 : Nombre de cas de tentative de vol par région	71
Tableau 78 : Nombre de cas d'usure par région.....	71
Tableau 79 : Nombre de cas de vol par région	72
Tableau 80 : Nombre de cas de vol qualifié par région	72
Tableau 81 : Récapitulatif 2018.....	73
Tableau 82 : Crimes et délits contre les personnes	74
Tableau 83 : Nombre de cas d'abandon de domicile conjugal/famille par région.....	75
Tableau 84 : Nombre de cas d'assassinat par région	75
Tableau 85 : Nombre de cas de CBV et de destruction volontaire de biens par région	76
Tableau 86 : Nombre de cas de complicité d'assassinat par région.....	76
Tableau 87 : Nombre de cas de complicité de CBV par région	77
Tableau 88 : Nombre de cas de complicité de maltraitance par région.....	77
Tableau 89 : Nombre de cas de complicité de parricide par région.....	78
Tableau 90 : Nombre de cas de complicité de séquestration par région.....	78
Tableau 91 : Nombre de cas de complicité de traite des personnes à des fins de travail par région	79
Tableau 92 : Nombre de cas de complicité de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	79
Tableau 93 : Nombre de cas de complicité d'empoisonnement par région	80
Tableau 94 : Nombre de cas de complicité d'enlèvement par région	80
Tableau 95 : Nombre de cas de complicité d'infanticide par région	81
Tableau 96 : Nombre de cas de coups et blessures volontaires par région	81
Tableau 97 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région	82
Tableau 98 : Nombre de cas de diffamation par région.....	82
Tableau 99 : Nombre de cas d'empoisonnement par région	83
Tableau 100 : Nombre de cas d'enlèvement par région	83
Tableau 101 : Nombre de cas d'enlèvement et séquestration par région	84
Tableau 102 : Nombre de cas d'exploitation de personne par région	84
Tableau 103 : Nombre de cas d'homicide involontaire par région.....	85
Tableau 104 : Nombre de cas d'homicide volontaire/meurtre par région	85
Tableau 105 : Nombre de cas d'infanticide par région	86
Tableau 106 : Nombre de cas d'injure publique par région	86
Tableau 107 : Nombre de cas d'injure publique et menace verbale de mort par région	87
Tableau 108 : Nombre de cas de maltraitance par région.....	87
Tableau 109 : Nombre de cas de menace par région.....	88
Tableau 110 : Nombre de cas d'outrage à agent par région	88
Tableau 111 : Nombre de cas de parricide par région.....	89
Tableau 112 : Nombre de cas de séquestration par région	89
Tableau 113 : Nombre de cas de tentative d'assassinat par région	90
Tableau 114 : Nombre de cas de tentative de meurtre par région	90
Tableau 115 : Nombre de cas de tentative d'enlèvement par région	91
Tableau 116 : Nombre de cas de tentative d'infanticide par région	91
Tableau 117 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail par région.....	92
Tableau 118 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par région	92

Tableau 119 : Nombre de cas de violence et voies de fait par région	93
Tableau 120 : Nombre de cas des autres infractions par région	93
Tableau 121 : Récapitulatif 2018.....	94
Tableau 122 : Crimes et délits contre la sécurité publique	97
Tableau 123 : Nombre de cas d'association de malfaiteurs par région	97
Tableau 124 : Nombre de cas de complicité de détention illégale d'armes à feu par région	98
Tableau 125 : Nombre de cas d'évasion par région	98
Tableau 126 : Nombre de cas de détention illégale d'armes à feu par région.....	99
Tableau 127 : Nombre de cas de mendicité par région	99
Tableau 128 : Nombre de cas de vagabondage par région.....	100
Tableau 129 : Récapitulatif 2018.....	101
Tableau 130 : Nombre de cas par type de violences	102
Tableau 131 : Nombre de cas d'atteinte à l'intégrité physique et à la vie	102
Tableau 132 : Nombre de cas d'assassinat par région	103
Tableau 133 : Nombre de cas d'avortement par région.....	103
Tableau 134 : Nombre de cas de CBV et destruction volontaire de biens par région	104
Tableau 135 : Nombre de cas de CBV par région	104
Tableau 136 : Nombre de cas d'empoisonnement par région	105
Tableau 137 : Nombre de cas d'enlèvement par région	105
Tableau 138 : Nombre de cas d'enlèvement et séquestration par région	106
Tableau 139 : Nombre de cas d'exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables par région	106
Tableau 141 : Nombre de cas d'homicide involontaire par région	107
Tableau 142 : Nombre de cas d'homicide volontaire / meurtre par région	107
Tableau 143 : Nombre de cas d'infanticide par région	108
Tableau 144 : Nombre de cas de maltraitance par région.....	108
Tableau 145 : Nombre de cas de menace par région.....	109
Tableau 146 : Nombre de cas de mutilations génitales féminines par région	110
Tableau 147 : Nombre de cas de parricide par région.....	110
Tableau 148 : Nombre de cas de séquestration par région.....	111
Tableau 149 : Nombre de cas de tentative d'assassinat par région	111
Tableau 150 : Nombre de cas de tentative d'avortement par région	112
Tableau 151 : Nombre de cas de tentative de meurtre par région	112
Tableau 152 : Nombre de cas de tentative d'infanticide par région	113
Tableau 153 : Nombre de cas de violences et voies de fait par région	113
Tableau 154 : Récapitulatif 2018.....	114
Tableau 155 : Nombre de cas de violence morale et psychologique	115
Tableau 156 : Nombre de cas d'abandon de domicile conjugal/famille par région.....	115
Tableau 157 : Nombre de cas de chantage par région.....	116
Tableau 158 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région	116
Tableau 159 : Nombre de cas de détournement de biens d'héritage par région.....	117
Tableau 160 : Nombre de cas de détournement de mineur(e)s par région	117
Tableau 161 : Nombre de cas de diffamation par région.....	118
Tableau 162 : Nombre de cas d'enlèvement (retrait d'enfants) par région.....	118
Tableau 163 : Nombre de cas d'exploitation de personnes par région.....	119
Tableau 164 : Nombre de cas d'incendie volontaire par région.....	119
Tableau 165 : Nombre de cas d'incitation de mineur(e)s à la débauche par région	120
Tableau 166 : Nombre de cas d'Injures publiques par région.....	120
Tableau 167 : Nombre de cas d'Injures publiques et menace verbale de mort par région	121
Tableau 168 : Nombre de cas d'outrage à agent par région	121
Tableau 169 : Nombre de cas d'outrage public à la pudeur par région	122
Tableau 170 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail par région.....	122
Tableau 171 : Nombre de cas d'usurpation de titre par région	123
Tableau 172 : Nombre de cas de violation de domicile par région	123
Tableau 173 : Récapitulatif 2018.....	124
Tableau 174 : Nombre de cas de violence sexuelle	125
Tableau 175 : Nombre de cas d'adultère par région	125
Tableau 176 : Nombre de cas d'attentat à la pudeur par région.....	126
Tableau 177 : Nombre de cas de harcèlement sexuel par région	126
Tableau 178 : Nombre de cas de harcèlement sexuel et voies de fait par région	127
Tableau 179 : Nombre de cas d'inceste par région	127
Tableau 180 : Nombre de cas de mariage forcé par région	128
Tableau 181 : Nombre de cas de proxénétisme par région.....	128

Tableau 182 : Nombre de cas de tentative de viol par région par région	129
Tableau 183 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par région	129
Tableau 184 : Nombre de cas de viol par région	130
Tableau 184 : Récapitulatif 2018.....	131